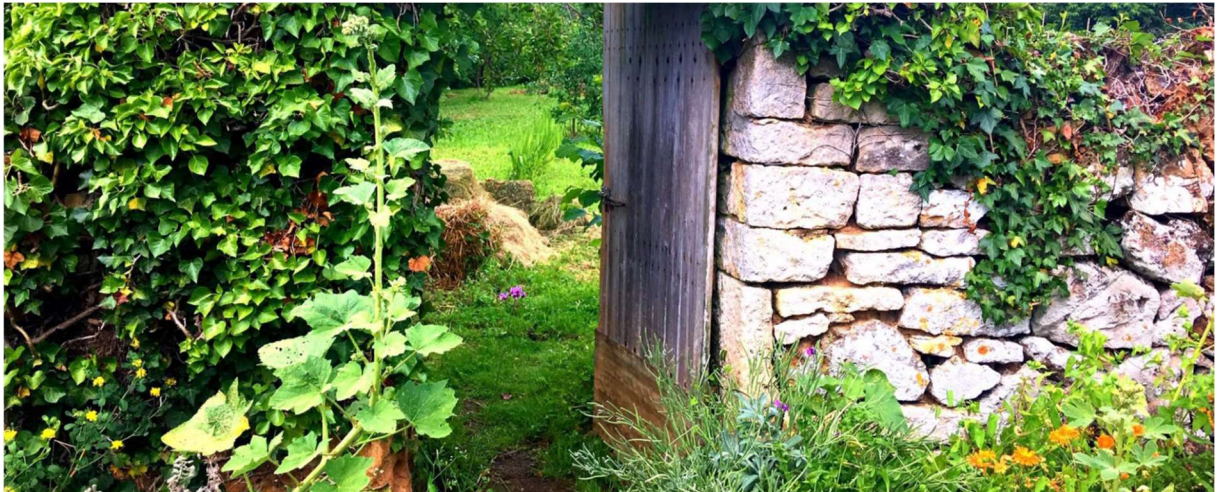




PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

2021-2027



SOMMAIRE

CONTEXTE ET MISE EN ŒUVRE

QU'EST-CE QUE LA PRÉVENTION DES DÉCHETS	P.5
LES PRINCIPES DE LA PREVENTION DES DECHETS	P.5
HIERARCHISATION DU TRAITEMENT DES DECHETS	P.5
LES OBJECTIFS DE LA PREVENTION ET DE LA PRODUCTION	P.6
QU'EST-CE QUE LE PLPDMA	P.7
QUELS SONT LES OBJECTIFS D'UN PLPDMA	P.7
POURQUOI UN PLPDMA	P.7
LE PLPDMA SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	P.8
LA MISE EN ŒUVRE DU PLPDMA SUR LA CC	P.8
LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PLPDMA	P.9
LES AXES DE TRAVAIL DU PLPDMA	P.9
LE BILAN CONCERTATION	P.10
LE BILAN CONSULTATION	P.11

SYNTHESE DU DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE DE LA CC

LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	P.13
LE PÉRIMÈTRE	P.13
LES MISSIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	P.14
LE TERRITOIRE ET SES ENGAGEMENTS	P.15
LA DÉMARCHE GLOBALE	P.15
LE CODEC	P.15
LES ACTIONS ET LEURS RÉSULTATS	P.15
LES ENGAGEMENTS A VENIR	P.18
LES MODALITÉS DE COLLECTE	P.19
LES OMA	P.19
AUTRES COLLECTES	P.19
LES DÉCHÈTERIES	P.21
LES LOCALISATIONS	P.21
LES CONDITIONS D'ACCÈS	P.21
LES FILIÈRES DE VALORISATION	P.22
LES ISDI	P.22
LES PROFESSIONNELS	P.23
LES PROFESSIONNELS DU TERRITOIRE	P.23
LES DÉCHETS DES PROFESSIONNELS ET LA CC	P.24
LA PRÉVENTION DES DÉCHETS ET LES PROFESSIONNELS	P.25
LES TONNAGES	P.26
LES ORDURES MÉNAGÈRES	P.26
LA COLLECTE SÉLECTIVE	P.27
LES DÉCHÈTERIES	P.29
LES PLATEFORMES DE DÉCHETS VERTS	P.32
LES OMA/DMA	P.32

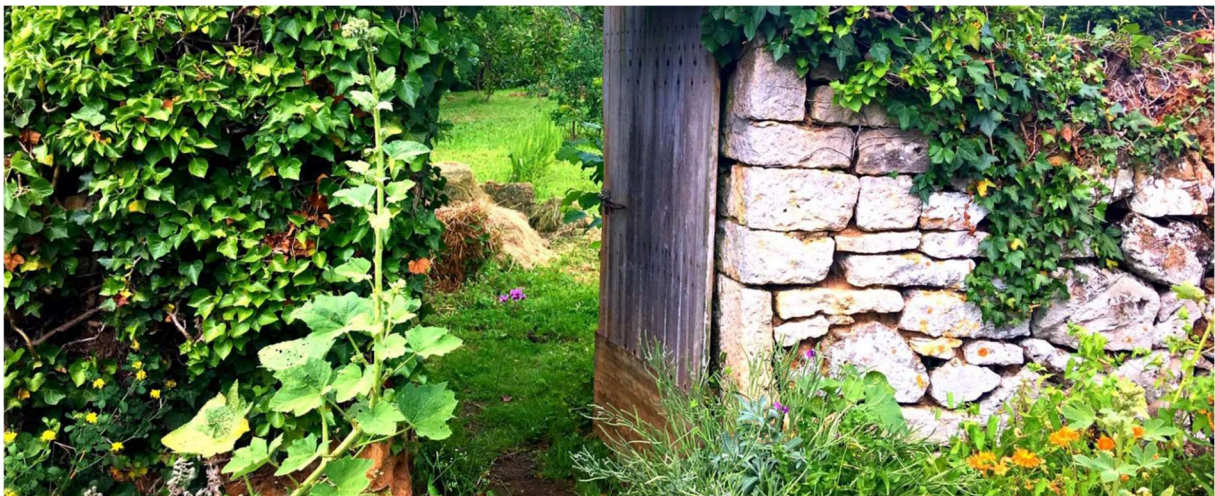
L'OPTIMISATION ET L'HARMONISATION DU SERVICE DÉCHETS	P.33
LE FINANCEMENT DU SERVICE DÉCHETS	P.34
LES DÉPENSES	P.34
LES RECETTES	P.35
LE COUT DES SERVICES	P.37
LA CARACTÉRISATION DES ORDURES MÉNAGÈRES	P.38
LES CATÉGORIES PRINCIPALES	P.38
LES DÉCHETS COMPOSTABLES	P.39
LES DÉCHETS RECYCLABLES	P.39
LES DÉCHETS DÉTOURNABLES	P.39
LES DÉCHETS RÉSIDUELS	P.40
LA SYNTHÈSE	P.40
L'AFOM	P.41

PLAN D' ACTIONS

LES FICHES ACTIONS	P.43
AXE 1 COMMUNICATION	P.43
AXE 2 ECO-EXEMPLARITE	P.55
AXE 3 BIODECHETS	P.69
AXE 4 GASPILLAGE ALIMENTAIRE	P.77
AXE 5 EDUCATION	P.84
AXE 6 PROFESSIONNELS	P.93
AXE 7 3R	P.99
AXE 8 OBSERVATION/EVALUATIONS	P.109
AXE 9 COLLECTE/TRAIEMENTS	P.115
AXE 10 INSTRUMENTS ECONOMIQUES	P.123
LES TABLEAUX DE SYNTHÈSE	P.130
AXE 1 COMMUNICATION	P.130
AXE 2 ECO-EXEMPLARITE	P.131
AXE 3 BIODECHETS	P.132
AXE 4 GASPILLAGE ALIMENTAIRE	P.133
AXE 5 EDUCATION	P.134
AXE 6 PROFESSIONNELS	P.135
AXE 7 3R	P.136
AXE 8 OBSERVATION/EVALUATIONS	P.137
AXE 9 COLLECTE/TRAIEMENTS	P.138
AXE 10 INSTRUMENTS ECONOMIQUES	P.139
RÉCAPITULATIF	P.140
LES OBJECTIFS CHIFFRÉS	P.141

PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

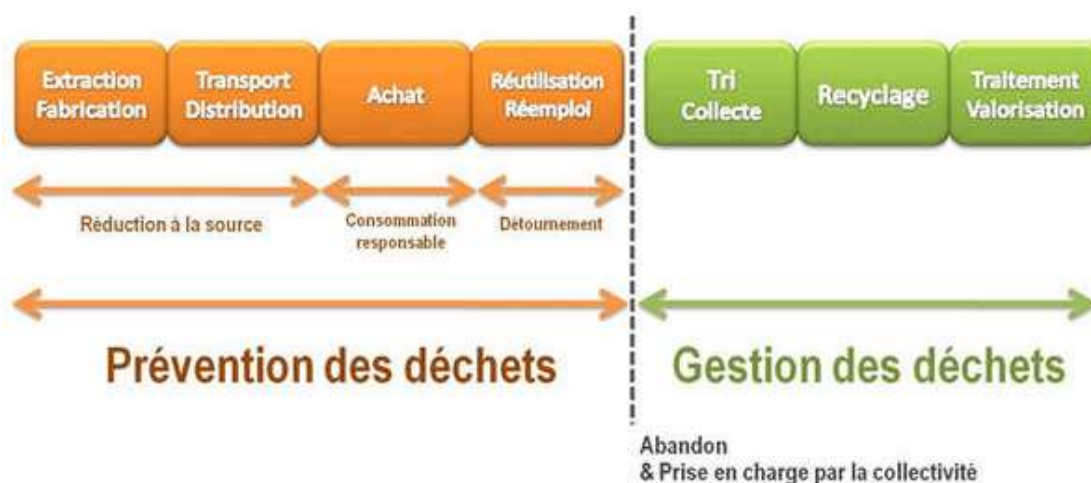
CONTEXTE ET MISE ŒUVRE (2020-2021)



QU'EST-CE QUE LA PRÉVENTION DES DÉCHETS ?

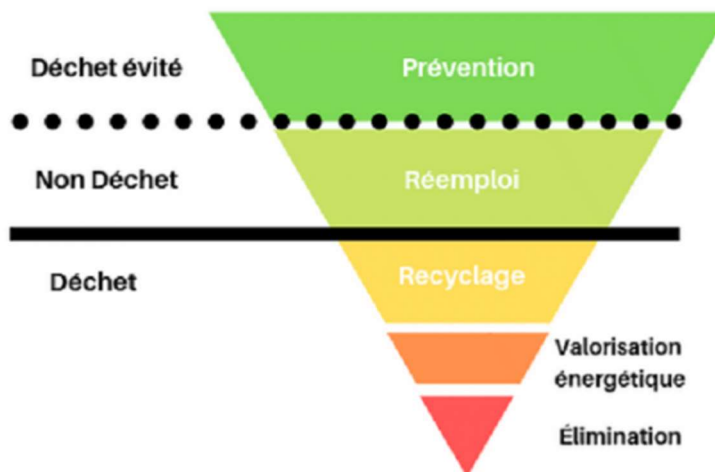
LES PRINCIPES DE LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Les principes de la prévention concernent les étapes amont du cycle de vie du produit, avant la prise en charge du déchet par un opérateur ou par la collectivité, et incluent la conception, la production, la distribution, la consommation et, enfin, la fin de vie d'un bien.



HIERARCHISATION DU TRAITEMENT DES DECHETS

La directive européenne n°2008/98/CE du 19 novembre 2008 impose une hiérarchisation des modes de traitement des déchets. Elle positionne ainsi la prévention comme solution prioritaire sur tous les autres modes de traitement, comme le montre la pyramide suivante



LES OBJECTIFS DE LA PRÉVENTION ET DE LA PRODUCTION

La prévention de la production de déchets est un ensemble de mesures et d'actions visant à :

- Diminuer les quantités de déchets produits par les ménages, les entreprises et les administrations publiques (**prévention quantitative**) ;
- Diminuer la nocivité des déchets (**prévention qualitative**) lors de la conception des produits par les entreprises par l'utilisation de produits moins dangereux.

QU'EST-CE QU'UN PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS ?

Un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés consiste en la mise en œuvre, par les acteurs d'un territoire donné, d'un ensemble d'actions coordonnées visant à atteindre les objectifs définis à l'issue du diagnostic du territoire, notamment en matière de réduction des déchets ménagers et assimilés (DMA).

Les PLPDMA permettent ainsi de :

- * Territorialiser et préciser des objectifs opérationnels de prévention des déchets
- * Définir les actions à mettre en œuvre pour les atteindre

QUELS SONT LES OBJECTIFS D'UN PLPDMA ?

- Réduction de 15% des déchets ménagers et assimilés entre 2010 et 2030 fixée par la loi Anti Gaspillage et pour l'Economie Circulaire.
- Généralisation du tri à la source des biodéchets au 01/01/2024
 - - 25 % des déchets verts en 2025 et -30 % en 2031
 - - 37 % des biodéchets en 2025 et 53 % en 2031
- Stabiliser, puis réduire la production de déchets d'activités économiques (DAE) - notamment du secteur du bâtiment et des travaux publics.



POURQUOI UN PLPDMA ?

L'élaboration de programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) est obligatoire depuis le 1er janvier 2012, conformément à l'article L. 541-15-1 du code de l'Environnement,

Sa mise en place est un des objectifs contractuels du CODEC.

LE PLPDMA SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MELLOIS EN POITOU

LA MISE EN ŒUVRE DU PLPDMA SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le conseil communautaire a approuvé, lors de sa séance du 22 octobre 2018, le principe de mise en place du PLPDMA sur le territoire de la communauté de communes Mellois en Poitou.

Sur proposition de la commission environnement, les élus ont approuvé lors du conseil communautaire du 14 octobre 2019 la composition de la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES) du PLPDMA et ont adopté le processus d'élaboration de celui-ci.

LA CCES

Le rôle de cette structure de consultation et d'échanges est le suivant :

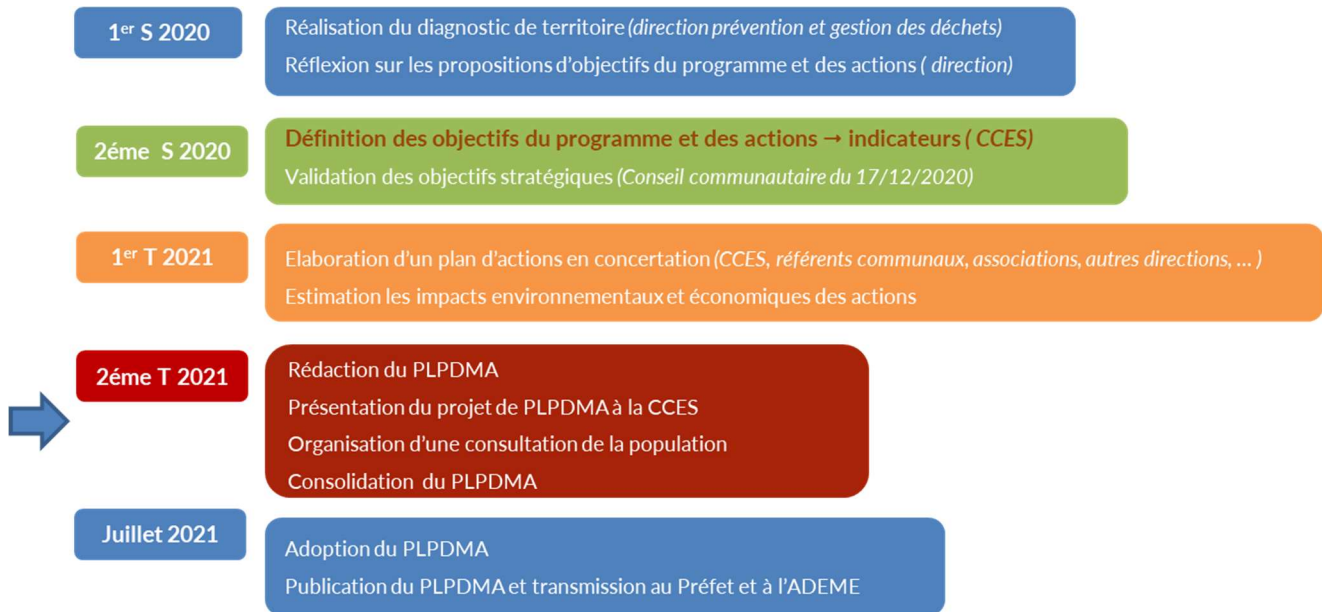
- Réaliser un état des lieux,
- Définir les objectifs de réduction des déchets ménagers et assimilés,
- Préciser les mesures à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs et les acteurs qui en seront porteurs,
- Identifier les moyens humains, techniques et financiers nécessaires,
- Établir un calendrier prévisionnel de mise en œuvre,
- Déterminer les indicateurs de suivi du programme, la méthodologie et la diffusion des informations.

Composition de la CCES

COLLÈGES	ENTITÉS	NOMBRE
COLLECTIVITÉ TERRITORIALE COMPÉTENTE	Président	1
	Vice-président politique déchet	1
	Représentants de la communauté de communes	4
INSTITUTIONNELS	ADEME, DREAL, Chambre des métiers et de l'artisanat, Chambre de Communes et de l'Industrie, CITÉO	5
ASSOCIATIFS	Béta Pi, Ateliers de la simplicité, Maison de la broche, Association Solidarité Terres du Monde, Épicerie sociale.	5
AUTRES COLLECTIVITÉS	SMITED, Conseil Régional, Conseil Départemental	3

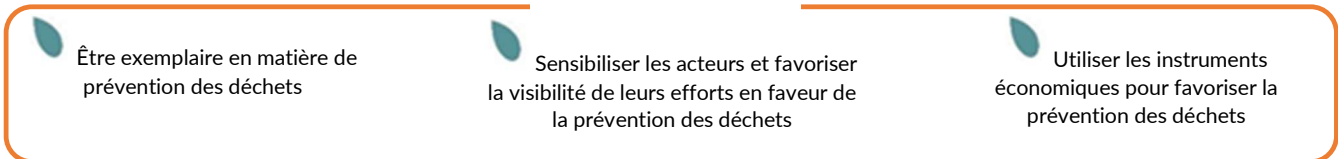
En conseil communautaire du 24/09/2020 ont été élus membres communautaires à la CCES, Mme Rouxel, Mme Saintier, M. Berthonneau et M. Baumgarten, en soutien de Messieurs Michelet et Chourré.

LE PROCESSUS D'ELABORATION DU PLPDMA

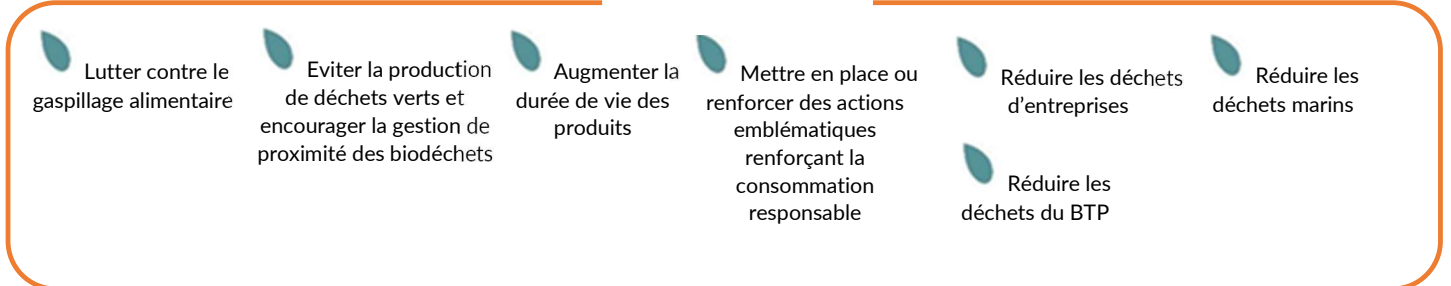


LES AXES DE TRAVAIL DU PLPDMA

AXES TRANSVERSAUX



AXES THÉMATIQUES



La réalisation d'un diagnostic de territoire est obligatoire pour l'élaboration d'un PLPDMA et a donc été établi en 2020.

BILAN CONCERTATION

COMMUNICATION

- Communiqué de presse
- Article de presse
- Message Facebook
- Mail aux référents déchets
- Mail aux communes pour information aux conseillers municipaux, aux agents communaux et à la population
- Mail aux agents de la communauté de communes
- Mail aux partenaires de la DPGD, notamment dans le cadre du CODEC


60 inscrits :


- 29 agents de la communauté de communes
- 11 référents déchets
- 12 conseillers communautaires non référents déchets
- 4 associations
- 1 agent communal
- 1 professionnel
- La chambre d'agriculture
- 1 habitant


 Entre 10 et 17 personnes par groupe de travail

 Représentativité dans les mêmes proportions pour le Cellois, Mellois et Cœur du Poitou


 Seul 1 élu du territoire de Val de Boutonne

 Un représentant de la commune de Mairé-Levescault pour tous les groupes de travail et la commune d'Aigondigné est également très bien représentée.

 Seul 1 habitant d'inscrit - Format réunion de travail / visio non adapté

 Piste d'amélioration

 Démarche participative appréciée par tous

 Echanges / **Collaboration** / Volonté de placer les communes au centre de la mise en œuvre et de porter / Appropriation des enjeux et des actions

BILAN CONSULTATION

COMMUNICATION

- Communiqué de presse
- Article de presse
- Message Facebook / site internet
- Mail aux référents déchets
- Mail aux communes pour information aux conseillers municipaux, aux agents communaux et à la population
- Mail aux agents de la communauté de communes
- Mail aux partenaires de la DPGD, notamment dans le cadre du

Avis donnés :

- 73 habitants (dont 70 pendant les marchés)
- 4 agents de la communauté de communes
- 6 élus

L'accueil du projet par les habitants lors des marchés et par les maires en conférence



Piste d'amélioration :

Aller à la rencontre ++

■ Peu de retour à la suite des diverses communications et transmissions

ACTIONS PLÉBISCITÉES

- Les emballages : plus de communication et de bacs de collecte
- La tarification comme outils de prévention
- La sanction
- La collecte des encombrants
- Les caissons de réemploi dans les déchèteries
- Les achats en vrac : développer et communiquer
- La création d'une recyclerie
- La sensibilisation :
 - Organiser des visites
 - Sensibiliser les jeunes

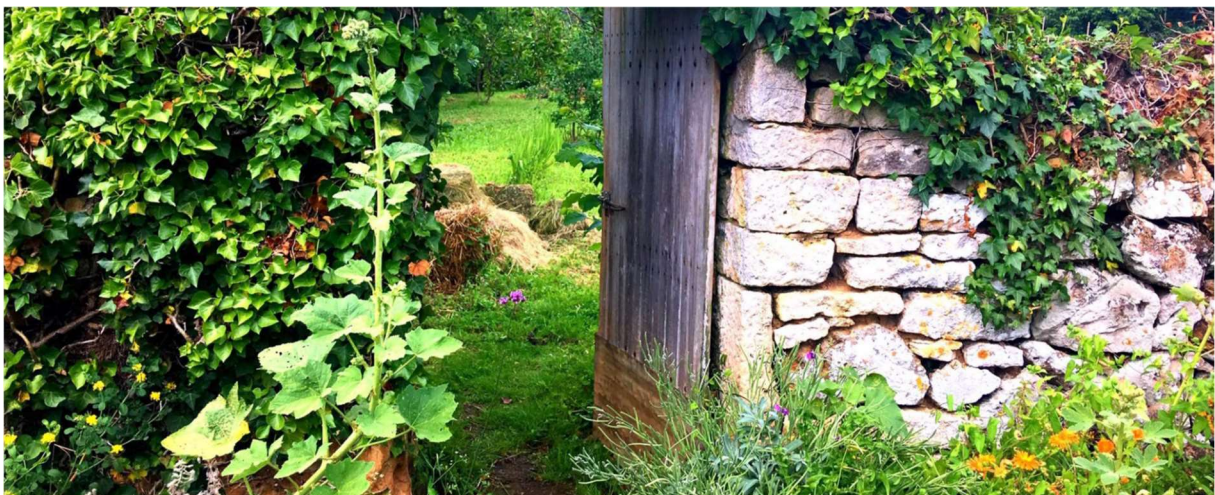
ACTIONS PROPOSÉES

- Bourse mobilier / matériel de la communauté de communes
- Filière de traitement des textiles, type Laine de coton
- Partenariat avec l'association « Zéro waste » pour le gaspillage alimentaire
- Communiquer sur les déchets médicaux dans les OM
- Appel à projet pour limiter les couches dans les OM
- Prise en charge des dépôts sauvages pour la CC
- Récupération des pneus en déchèteries
- Réaliser une communication bienveillante en valorisant

⇒ Intégration dans fiches actions existantes et/ou réflexion dans les groupes de travail à venir.

PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (2020)



LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LE PÉRIMÈTRE

La communauté de communes est issue de la fusion, au 1^{er} janvier 2017, de la communauté cantonale de Celles-sur-Belle, des communautés de communes Cœur du Poitou, du Mellois, et Val de Boutonne, du syndicat mixte du pays Mellois, du syndicat Mellois des piscines, du syndicat SICTOM de Loubeau. Le 1^{er} janvier 2018, le syndicat d'assainissement du Mellois fusionne avec la communauté de communes.

Communes nouvelles
de la communauté de communes
Mellois en Poitou
au 1^{er} janvier 2019



- 62 communes au 1^{er} janv. 2019
- 107 conseillers communautaires
- 1 000 conseillers municipaux
- 49 861 habitants
- 1 289 km²
- 38,5 habitants/km²

ÉLÉMENTS À RETENIR

Nombre de conseillers communautaires important

Renouvellement des élus en 2020

Beaucoup de communes et de conseillers municipaux

LES MISSIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MELLOIS EN POITOU

La communauté de communes Mellois en Poitou regroupe 62 communes sur un territoire d'un seul tenant et sans enclave. Cet échelon administratif a pour objectif d'associer les communes au sein d'un espace de solidarité. Elle exerce, en lieu et place des communes membres, des compétences de trois niveaux : obligatoires, optionnelles et facultatives.



L'exercice de certaines d'entre elles peuvent permettre le développement d'actions en lien avec les thématiques du PLPDMA.

ÉLÉMENTS À RETENIR

Compétence Actions de développement économique (CO)

Compétence Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés (CO)

Compétence Protection et mise en valeur de l'environnement (COP)

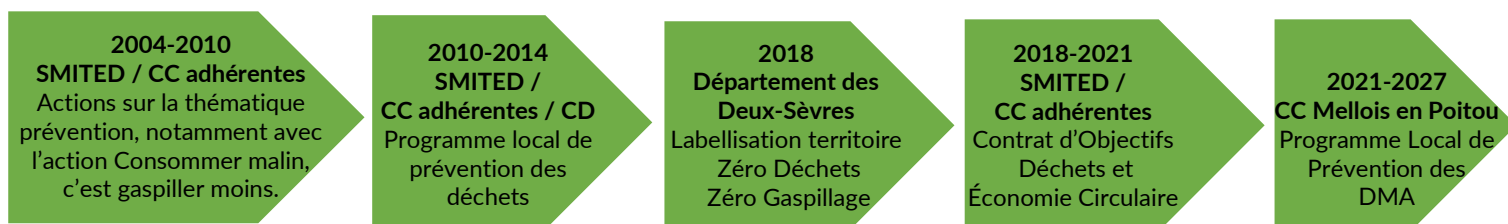
Compétence Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

Compétence Petite enfance, enfance, jeunesse (CF)

Compétence TAP et restauration scolaire (CF)

LE TERRITOIRE ET SES ENGAGEMENTS

LA DÉMARCHE GLOBALE



LE CONTRAT D'OBJECTIFS DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Les objectifs contractuels du CODEC Communauté de communes du 01/01/2018 au 31/12/2020 étaient :

- -10% de déchets ménagers et assimilés (tonnages de référence : tonnage 2015)
- 49,5 % de taux de valorisation
- Mise en place du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers (PLPDMA)

Pour répondre aux objectifs du CODEC, la communauté de communes du Mellois en Poitou a recruté un animateur prévention déchets pour mener des actions de prévention et de réduction des déchets.

LES ACTIONS ET LEURS RÉSULTATS



Déchets verts

Compostage

Des composteurs sont en vente à moindre coût sur le territoire de la communauté de communes Mellois en Poitou. Ils sont soit à retirer à la direction soit livrés au domicile des particuliers demandeurs.

→ 371 composteurs ont été vendus en 2 ans

→ 327 usagers ont été sensibilisés lors de la vente

Depuis 2018, les actions de sensibilisation sur le compostage se sont développées avec l'arrivée d'un agent de proximité en charge de la promotion du compostage.

Un guide du compostage a été créé et des animations, notamment durant la semaine Tous au Compost et semaine européenne de réduction des déchets.

→ 130 scolaires ont été sensibilisés lors d'animations

Broyage



Trois broyeurs sont proposés à la location aux particuliers du territoire en priorité et aux communes.
→ 218 jours d'utilisation en 2 ans

Gestion différenciée

Un groupe de travail s'est réuni pour planifier les actions à venir.

- Un état des lieux des espaces verts de la CC a été réalisé.
- Un plan d'action doit être planifié.



L'éco-exemplarité

Dans les structures collectives

Création d'une charte de partenariat de réduction et de valorisation des déchets ayant pour objectif d'accompagner les écoles et autres structures collectives dans la limitation de production de leurs déchets et d'augmenter le taux de valorisation des déchets.

A ce jour :

- 5 écoles et 1 EHPAD ont adhéré à cette charte.
- 171 enfants ont été sensibilisés sur le tri sélectif et le compostage.
- 110 personnels de l'EHPAD ont été sensibilisés au tri sélectif.
- 3 journées "nettoyons la nature" ont été organisées.



Dans les directions de la communauté de communes

La direction de la prévention et la gestion des déchets souhaite échanger avec toutes les directions de la communauté de communes pour connaître leurs pratiques en matière de gestion des déchets et proposer des actions de sensibilisation, de réduction et de valorisation des déchets.

En 2019, 5 directions ont été rencontrées, soit 60 agents de la collectivité de sensibilisés.

Des actions vont être mises en place au cours de l'année 2020.

La dématérialisation des documents internes se développe aussi depuis 2019 avec la mise en place de logiciels qui assurent la dématérialisation des documents administratifs, le circuit de signature électronique.

Plusieurs directions (finances, ressources humaines) sont directement impactées dans la réduction de papier de diffusion avec la mise en place de logiciels qui assurent la dématérialisation des documents et la diffusion électronique en format PDF.

Le bureau des assemblées est passé à la dématérialisation de document en 2018. Le nombre de copies évitées est de 80 %.

Commande publique – Achat public responsable

- Organisation d'un séminaire sur la commande publique.
- Participation à la journée de restitution des marchés publics des fournitures de bureaux et scolaires organisée par le réseau RESECO.



Stop pub

En 2 ans, 1800 autocollants STOP PUB ont été distribués sur le territoire.



Communication

L'arrivée de l'agent de proximité en novembre 2018, la communauté de communes a relancé la communication autour de l'économie circulaire, notamment en porte à porte.

- 560 personnes sensibilisées aux consignes de tri lors du porte à porte,
- 679 personnes sensibilisées lors d'animations et 261 lors des visites
- 1 294 avis de passage déposés
- 21 048 guides du tri distribués.
- 654 guides du compostage distribués.

- 42 guides du jardinage au naturel distribués.
- 418 personnes ont accepté de recevoir la newsletter.

Eco-manifestation

→ En 2019, 32 associations ont fait la demande de mise à disposition de bacs de collecte pour l'organisation de leur manifestation.

Pour aller plus loin dans la prévention et la réduction des déchets, la communauté de communes a réalisé un guide « éco-manifestation » à destination des associations proposant davantage d'accompagnement qui va être distribué à l'ensemble des associations du territoire.

Semaine européenne de réduction des déchets

Edition 2019 :

Atelier compostage : 20 enfants sensibilisés.

Atelier réemploi d'objets : 10 enfants sensibilisés – 20 personnes sensibilisées – 5 objets réparés

Conférence sur la réduction des déchets au sein d'un collège : 30 personnes sensibilisées – 10 scolaires sensibilisés

Edition 2020 : reportée à la suite du confinement



Réemploi / réparation

Contenants de récupération en déchèteries

- Groupe de travail composé de 5 associations.
- Validation d'un plan d'actions consistant en la mise en place de contenants de récupération dans certaines déchèteries en commission environnement.
- Validation des conventions types par le service juridique.

Café réparation

- Valorisation des cafés réparations créés par la BETA PI : 5 cafés de réalisés avec 125 participants.
- Accompagnement par la communauté de communes et la Beta Pi d'une l'association souhaitant porter le projet de la création d'un café réparation sur SAUZE VAUSSAIS.

Gaspillage alimentaire

- Réalisation d'un guide « STOP au gaspillage alimentaire »,
- Conception de magnets "stop au gaspillage alimentaire et recettes pour accommoder les restes".
- Réalisation d'un groupe de travail avec l'épicerie sociale et les différents partenaires.

Collecte

Pré-collecte des papiers

En 2019, 12 associations de parents d'élèves du territoire ont participé à l'appel à projet sur la pré-collecte papiers. 180 tonnes de papiers ont été collectés.

Caractérisations

4 caractérisations des ordures ménagères ont été réalisées sur les tournées de Brioux, Celles sur Belle, Melle et Chef Boutonne par INDDIGO, cabinet de conseil en développement durable.



Observation / évaluation

- Réalisation de Compta Coût.
- Suivi des indicateurs d'évolution des tonnages.
- Réalisation de la déclaration de l'observatoire régional des déchets.
- Actions correctives à la suite de l'audit sécurité et réglementation des déchèteries.

ÉLÉMENTS Á RETENIR
Succès de la vente de composteurs et satisfaction des usagers
Nombreuses pannes des broyeurs
Un broyeur thermique ne suffisant pas pour le développement des actions sur la thématique
La mise en œuvre des actions d'éco-exemplarité et la communication des résultats doivent être développées
Peu de participants aux animations réalisées dans le cadre de la SERD notamment
Peu d'actions en lien avec les déchets de déchèteries
Saturation du poste de l'agent de proximité

LES ENGAGEMENTS Á VENIR

Le 22 octobre 2018, le conseil communautaire a approuvé le principe de mise en place du PLPDMA Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

Le 14 octobre 2019, sur proposition de la commission environnement, les élus ont approuvé la composition de la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi du PLPDMA et ont adopté le processus d'élaboration de celui-ci.

En conseil communautaire du 17 décembre 2020, les objectifs stratégiques et enjeux du PLPDMA ont été validés, pour une publication et un début de mise en œuvre en juillet 2021.

ÉLÉMENTS Á RETENIR
Objectif baisse DMA non atteint
Mise en place PLPDMA nécessite une animation
Élus arrivant en cours d'élaboration du PLPDMA

LES MODALITÉS DE COLLECTE

ORDURES MÉNAGÈRES

Moyens

Bacs de regroupement : CDP

Collecte en sacs ou bacs collectif : Mellois

Collecte en bacs individuels regroupés VDB

Collecte en sacs : Cellois

Collecte

En régie

1 fois / semaine

2 fois / semaine :
Centres-villes Melle, Chef-
Boutonne et Sauzé-Vaussais

2 à 3 fois / semaine : les
gros producteurs

Traitement

1. Quai de transfert de Loubeau - Melle

2. Tri mécano biologique Champdeniers - SMITED

3. Centre de stockage de La Loge - SMITED

COLLECTE DES EMBALLAGES EN EXTENSION DES CONSIGNES

Moyens

301 colonnes sur 225 points tri

Cagettes en porte à porte : Melle

Bacs collectifs : La Mothe Saint Héray

Collecte

En régie

1 à 2 fois / semaine : point
tri

1 fois / semaine : porte à
porte et bacs collectifs

Traitement

1. Quai de transfert de SUEZ - Niort

2. Centre de tri SUEZ - Poitiers

3. Repreneurs agréés par CITEO

COLLECTE DU VERRE

Moyens

262 colonnes sur 225 points tri

Collecte

En régie

1 fois / semaine à
1fois/mois

Traitement

Saint Gobain emballages

COLLECTE DU PAPIER

Moyens

233 colonnes sur 225 points tri

Collecte

En régie

1 fois / semaine à 1fois
/mois

Traitement

1. Quai de transfert de SUEZ - Niort

2. Reprise SUEZ



COLLECTE DES BIODÉCHETS

Moyens

Pour gros producteurs en bacs ou sacs compostables fournis : CDP

Collecte

En régie
1 fois / semaine

Traitement

Plateforme de déchets verts de Chef-Boutonne

COLLECTE DES CARTONS

Moyens

Pour commerçants de Melle, la Mothe Saint Héray et Lezay

Collecte

En régie
1 à 2 fois / semaine

Traitement

SMC – Sainte Eanne

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Moyens

Pour les habitants de la CC

Collecte

En régie
2 fois / an

Traitement

Centre de stockage de La Loge – SMITED
Rouveau Niort

ÉLÉMENTS À RETENIR

Harmonisation des modes de collecte OM et collecte sélective à venir

Collecte des biodéchets ne desservant pas l'ensemble du territoire

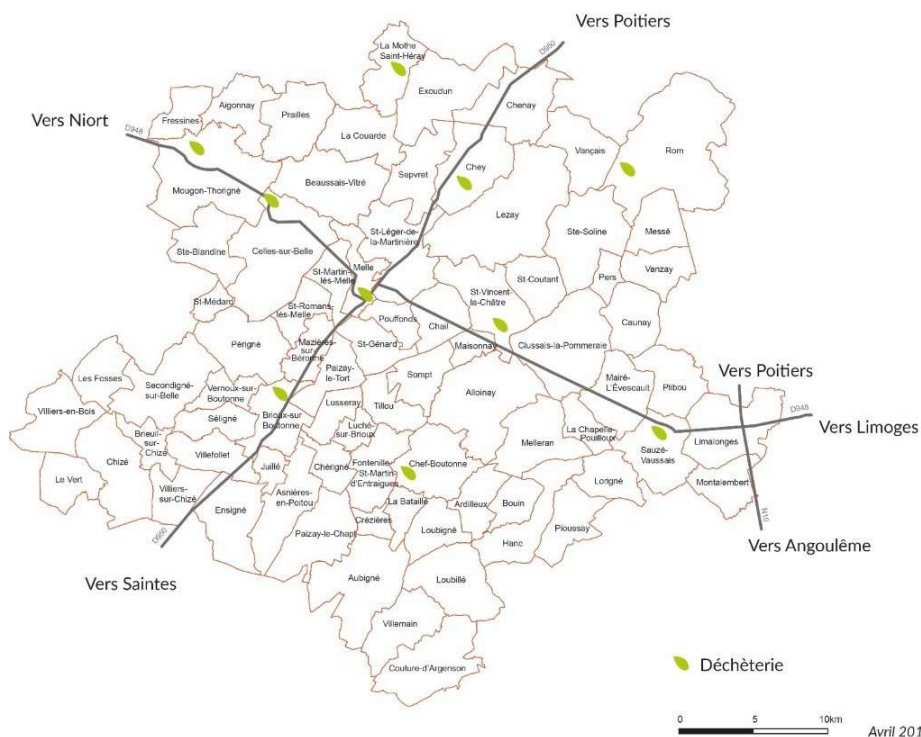
Collecte des cartons ne desservant pas l'ensemble du territoire

Collecte des encombrants harmonisées en 2020

LES DÉCHÈTERIES

LES LOCALISATIONS

La communauté de communes Mellois en Poitou compte 10 déchèteries.



LES CONDITIONS D'ACCÈS

- ✓ Accès aux sites autorisé aux habitants du territoire (professionnels et particuliers).
- ✓ Les utilisateurs de la déchèterie doivent être identifiés par un macaron à apposer sur le pare-brise de leur véhicule.
- ✓ Sur la déchèterie de Brioux-sur-Boutonne, les particuliers et professionnels doivent être détenteurs d'une carte d'accès.
- ✓ Les professionnels font l'objet d'une facturation de certains de leurs apports et doivent donc être inscrits au préalable auprès de la collectivité.
- ✓ Les tracteurs et véhicules de plus de 3,5 tonnes sont interdits. Les apports sont limités à 3m³/jour / matériaux.

LES FILIÈRES DE VALORISATION PAR DÉCHÈTERIE

	Brioux sur Boutonne	Celles sur Belle	Chef Boutonne	Chey	Melle	La Mothe Saint Héray	Mougou	Rom	Sauzé Vaussais	St Vincent la Châtre
Batteries	X	X	X		X	X	X		X	
Bois	X	X	X		X	X	X		X	
Capsules Nespresso	X	X	X		X	X	X		X	X
Cartons	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Cartouches d'encre	X	X	X		X	X	X		X	
DDS (Déchets Diffus Spécifiques)	X	X	X		X	X	X		X	
Déchets verts	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
D3E (Déchets électriques et électroniques)	X	X	X		X	X	X		X	
Encombrants	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Ferraille	X	X	X		X	X	X		X	
Filtre à huile	X	X	X		X	X	X		X	
Huiles alimentaires	X	X	X		X	X	X		X	
Huiles minérales	X	X	X		X	X	X		X	
Inertes	X	X	X		X	X	X		X	
Lampes - néons	X	X	X		X	X	X		X	
Piles	X	X	X		X	X	X		X	
Plaques de plâtre			X						X	
Plastiques durs	X	X	X				X		X	
Plastiques souples	X		X						X	
Pneus	X		X						X	
Polystyrène	X	X	X		X		X		X	
Radiographies médicales	X	X	X		X	X	X		X	
Textiles	X	X	X		X		X		X	

Le traitement des tout-venants est délégué au SMITED.

La communauté de communes est signataire de divers contrats pour le traitement des déchets de déchèteries avec des prestataires extérieurs ainsi que des éco-organismes tels qu'Eco-DDS, OCAD3E et Eco-mobilier.

Les déchets sont traités en régie ou par conventions avec des agriculteurs.



LES INSTALLATIONS DE STOCKAGE DES DÉCHETS INERTES

La communauté de communes compte 10 décharges sur son territoire : Hanc, Clussais la Pommeraie, St Martin les Melle, Sompt, Tillou, Villemain, St Vincent la Châtre, Paizay le tort, Maisonnay et Chef-Boutonne.

LES PROFESSIONNELS

LES PROFESSIONNELS DU TERRITOIRE

Etablissements par secteur d'activité - effectifs

	non salariés	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	plus de 100 salariés	Total
A - Agriculture, sylviculture et pêche	1 305,00	155,00	1,00	1,00	0,00	0,00	1 462,00
B - Industries extractives	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
C - Industrie manufacturière	160,00	41,00	14,00	6,00	2,00	4,00	227,00
D - Production et distribution d'électricité, de gaz,	171,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171,00
E - Production et distribution d'eau ; assainisseme	22,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24,00
F - Construction	383,00	118,00	9,00	6,00	2,00	0,00	518,00
G - Commerce ; réparation d'automobiles et de m	296,00	133,00	12,00	7,00	2,00	0,00	450,00
H - Transports et entreposage	40,00	17,00	7,00	9,00	1,00	3,00	77,00
I - Hébergement et restauration	140,00	29,00	1,00	0,00	0,00	0,00	170,00
J - Information et communication	48,00	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58,00
K - Activités financières et d'assurance	105,00	25,00	1,00	0,00	0,00	0,00	131,00
L - Activités immobilières	65,00	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70,00
M - Activités spécialisées, scientifiques et technic	202,00	31,00	2,00	0,00	0,00	0,00	235,00
N - Activités de services administratifs et de souti	184,00	20,00	2,00	0,00	0,00	0,00	206,00
P - Enseignement	84,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85,00
Q - Santé humaine et action sociale	223,00	31,00	4,00	2,00	2,00	0,00	262,00
R - Arts, spectacles et activités créatives	121,00	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125,00
S - Autres activités de services	155,00	29,00	0,00	0,00	0,00	0,00	184,00
Z - NA	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Total	3 705,00	652,00	53,00	31,00	9,00	7,00	4 457,00

La majorité des établissements présents sur le territoire de la communauté de communes sont sans salarié.

Seuls 7 établissements ont plus de 100 salariés. 4 dans l'industrie manufacturière et 3 dans le transport et l'entreposage.

Etablissements par secteur d'activité - effectifs / proportion

	non salariés	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	plus de 100 salariés	Total
A - Agriculture, sylviculture et pêche	35,22%	23,77%	1,89%	3,23%	0,00%	0,00%	32,80%
B - Industries extractives	0,00%	0,15%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,02%
C - Industrie manufacturière	4,32%	6,29%	26,42%	19,35%	22,22%	57,14%	5,09%
D - Production et distribution d'électricité, de gaz,	4,62%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	3,84%
E - Production et distribution d'eau ; assainisseme	0,59%	0,31%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,54%
F - Construction	10,34%	18,10%	16,98%	19,35%	22,22%	0,00%	11,62%
G - Commerce ; réparation d'automobiles et de m	7,99%	20,40%	22,64%	22,58%	22,22%	0,00%	10,10%
H - Transports et entreposage	1,08%	2,61%	13,21%	29,03%	11,11%	42,86%	1,73%
I - Hébergement et restauration	3,78%	4,45%	1,89%	0,00%	0,00%	0,00%	3,81%
J - Information et communication	1,30%	1,53%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	1,30%
K - Activités financières et d'assurance	2,83%	3,83%	1,89%	0,00%	0,00%	0,00%	2,94%
L - Activités immobilières	1,75%	0,77%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	1,57%
M - Activités spécialisées, scientifiques et technic	5,45%	4,75%	3,77%	0,00%	0,00%	0,00%	5,27%
N - Activités de services administratifs et de souti	4,97%	3,07%	3,77%	0,00%	0,00%	0,00%	4,62%
P - Enseignement	2,27%	0,15%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	1,91%
Q - Santé humaine et action sociale	6,02%	4,75%	7,55%	6,45%	22,22%	0,00%	5,88%
R - Arts, spectacles et activités créatives	3,27%	0,61%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	2,80%
S - Autres activités de services	4,18%	4,45%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	4,13%
Z - NA	0,03%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,02%
Total des section NAF	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Le principal secteur d'activité dans la communauté de communes est l'agriculture qui représente 32,80%.

Suivent la construction et les commerces à hauteur respectivement de 11,62% et 10,10%.

Etablissements par secteur d'activité - effectifs / proportion effectif

	non salariés	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	plus de 100 salariés	Total
A - Agriculture, sylviculture et pêche	89,26%	10,60%	0,07%	0,07%	0,00%	0,00%	100,00%
B - Industries extractives	0,00%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%
C - Industrie manufacturière	70,48%	18,06%	6,17%	2,64%	0,88%	1,78%	100,00%
D - Production et distribution d'électricité, de gaz,	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%
E - Production et distribution d'eau ; assainisseme	91,67%	8,33%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%
F - Construction	73,94%	22,78%	1,74%	1,16%	0,39%	0,00%	100,00%
G - Commerce ; réparation d'automobiles et de m	65,78%	29,56%	2,67%	1,56%	0,44%	0,00%	100,00%
H - Transports et entreposage	51,95%	22,08%	9,00%	11,69%	1,30%	3,90%	100,00%
I - Hébergement et restauration	82,35%	17,06%	0,59%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%
J - Information et communication	82,76%	17,24%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%
K - Activités financières et d'assurance	80,15%	19,08%	0,76%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%
L - Activités immobilières	92,86%	7,14%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%
M - Activités spécialisées, scientifiques et technic	85,96%	13,19%	0,85%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%
N - Activités de services administratifs et de souti	89,32%	9,71%	0,97%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%
P - Enseignement	98,82%	1,18%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%
Q - Santé humaine et action sociale	85,11%	11,83%	1,53%	0,76%	0,76%	0,00%	100,00%
R - Arts, spectacles et activités créatives	96,80%	3,20%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%
S - Autres activités de services	84,24%	15,76%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%
Z - NA	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%
Ensemble des section NAF	83,13%	14,63%	1,19%	0,70%	0,20%	0,16%	100,00%

83,13% des établissements n'ont pas de salariés, multipliant ainsi le nombre d'interlocuteurs potentiels.

ÉLÉMENTS Á RETENIR
7 établissements à fort potentiel de sensibilisation
3 secteurs d'activité représentant plus de 50% de l'ensemble des établissements
Plus de 80% d'établissements sans salarié

LES DÉCHETS DES PROFESSIONNELS ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Ordures Ménagères et Assimilées

Actuellement, les Ordures Ménagères et Assimilées des professionnels ne sont pas identifiées spécifiquement.

Seul le territoire de l'ex-communauté de communes Cœur du Poitou a mis en place la Redevance Spéciale.

→ La structure tarifaire de cette RS est établie en fonction du volume du (des) bac(s) présenté(s) à la collecte et leur fréquence de collecte. Les bacs mis à disposition par la collectivité sont proposés en différents volumes, suivant la production des déchets. Ils sont facturés sur leurs contenances nominales.

→ Pour les personnes assujetties à la TEOM, la RS n'est applicable qu'à partir de 1320 litres hebdomadaires. Dans le cas des entreprises ou collectivités exonérées, elle est applicable dès le premier litre collecté.

→ Mode de calcul de la RS = (Nombre de litres mis à disposition x fréquence de collecte hebdomadaire) x Prix au litre - montant de la TEOM (sur justificatif fiscal) *

→ TARIF 2019 de la RS : 0,76€ le litre (pas d'évolution depuis la fusion).

ÉLÉMENTS Á RETENIR
RS non présente sur la totalité du territoire
RS considérée comme un levier fort de la prévention des déchets

Déchets de déchèteries

Pour les professionnels, l'accès est également soumis à la présentation du macaron et de la carte d'accès de la communauté de communes Mellois en Poitou.

Nombre d'entrées de professionnels par déchèteries

	CHEY	MELLE	LA MOTHE	ROM	SAINT VINCENT	CELLES	MOUGON	BRIOUX	CHEF BOUT.	SAUZE VAUS.	TOTAL
2017								2 178	545	618	3 341
2018								1 844	221	676	2 741
2019	1	364	36			27		471	137	914	1 950

Pour les déchèteries, dont nous avons connaissance des données depuis plusieurs années, il semble que le nombre de passage de professionnels soient en baisse hormis pour la déchèterie de SAUZE VAUSSAIS.

Pour une meilleure vision de la situation, la mise en place de carte d'accès sur l'ensemble du territoire est nécessaire mais également un suivi des déchets facturés aux professionnels est nécessaire.

L'accès à la déchèterie pour les professionnels est payant pour :

- Gravats :
- Tout venant
- Déchets en mélange
- Déchets verts
- DDS
- Plâtres
- Bois

ÉLÉMENTS Á RETENIR

Identification des professionnels apportant leurs déchets en déchèteries

Augmentation des apports de professionnels sur la déchèterie de Sauzé-Vaussais

Collecte des cartons

Comme indiqué P. 12 une collecte des cartons de commerçants a lieu sur certaines communes uniquement.

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS ET PROFESSIONNELS

S'agissant des entreprises, les seules actions réalisées sur l'économie circulaire ont été portées par le SMITED dans le cadre du CODEC.

Au moment de la mise en place de la tarification des professionnels en déchèteries, les professionnels ont été informés de leur existence.

Circul'art

Circul'art est un projet initié par le SMITED dans le cadre de son contrat d'objectifs en partenariat avec la CMA et SOLTENA ayant pour but d'accompagner les artisans dans l'amélioration de leurs pratiques environnementales et dans l'intégration d'une démarche d'économie circulaire.

- 3 réunions d'informations en 2018 avec 2 artisans participants à chacune
- 5 artisans ont accepté la réalisation d'un pré-diagnostic
- 0 n'a souhaité se mobiliser pour la totalité du projet proposé.

Pacte efficacité matière

Proposé par la CCI, le pacte efficacité matière a pour vocation de former un référent matière dans les entreprises volontaires.

- 12 pré-diagnostic ont été réalisés et un pacte a été mis en place en 2018.
- 0 entreprise du territoire n'a intégré le pacte efficacité matière en 2019.

ÉLÉMENTS Á RETENIR

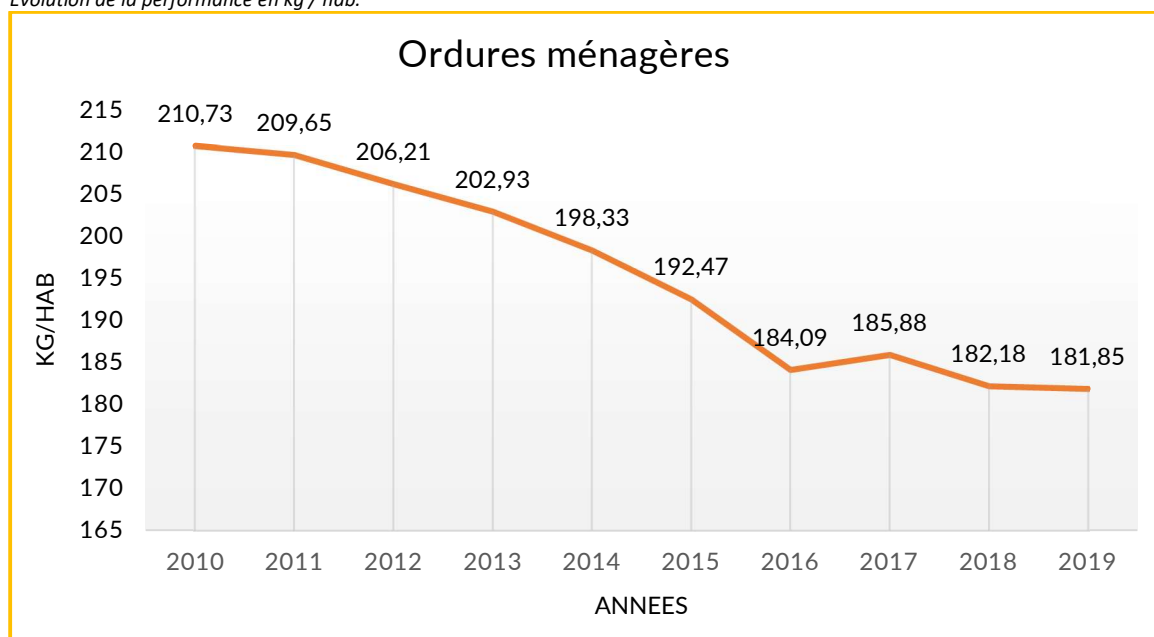
Difficulté de réalisation d'actions avec les entreprises : peu de participants

Pas d'action initiée directement par la communauté de communes

LES TONNAGES

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Evolution de la performance en kg / hab.



En 2018 la moyenne de la production des OM était de 229 kg/hab. pour la France et de 222 kg/hab. pour la région Nouvelle aquitaine. La communauté de communes Mellois en Poitou a donc une production d'OM inférieure à celles-ci.

Entre 2010 et 2019 on note une baisse de 13,7% des Ordures Ménagères.

Malgré le développement des actions de prévention et la mise en place de l'extension des consignes de tri, depuis 2016 cette baisse s'amoindrit, avec même un pic d'augmentation en 2017 et une baisse de 1,2% en 4 ans.

Evolution des tonnages

	Tonnages 2018	Tonnages 2019	Evolution 2018/2019	Performance par kg/hab.
OM Brioux	1 271,190	1 276,200	0,39%	197,95
OM Celles	1 930,440	1 930,980	0,03%	155,57
OM Lezay	1 147,360	1 141,970	-0,47%	198,12
OM Melle	2 431,940	2 400,320	-1,30%	195,27
OM Cœur de Poitou	2 046,650	2 062,140	0,76%	178,68
Total	8 827,580	8 811,610	-0,18%	181,85

De 2018 à 2019, on enregistre une baisse de 0.18% des OM.

On note une augmentation significative sur le territoire de les ex-communautés de communes Val de Boutonne et Cœur du Poitou.

Les agents de proximité sont intervenus sur le dernier trimestre 2019 sur la commune de Brioux sur Boutonne puis en janvier / février 2020 sur la commune de Chef Boutonne. L'évaluation de ces interventions pourra se faire sur les évolutions 2020.

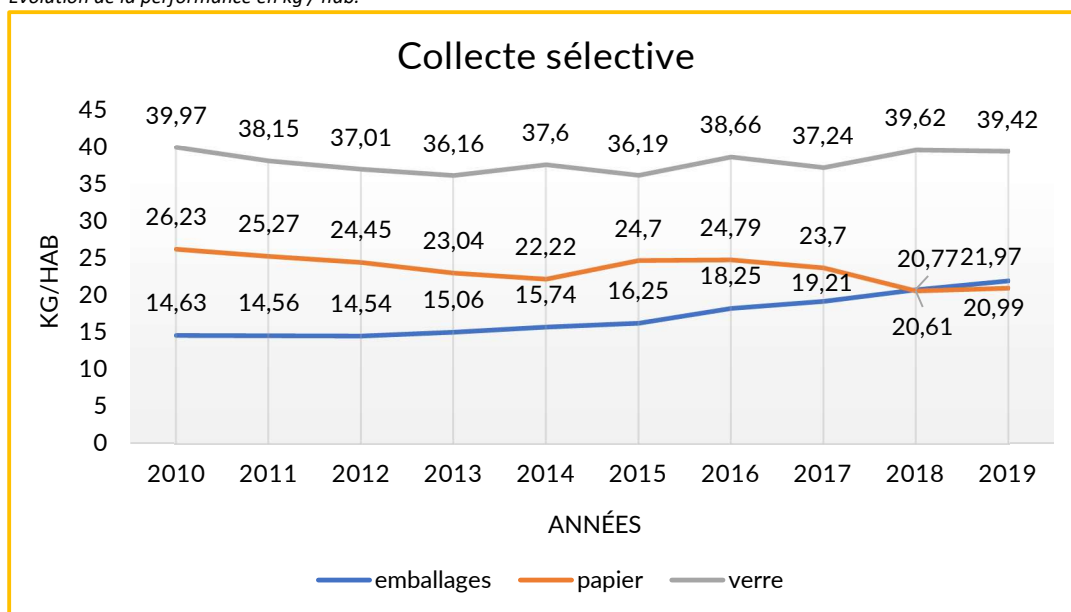
ÉLÉMENTS À RETENIR

Stagnation de la baisse des OM ces dernières années

Augmentation significative des OM sur certains secteurs du territoire

LA COLLECTE SÉLECTIVE

Evolution de la performance en kg / hab.



De 2010 à 2019 le tri des emballages a augmenté de 50% alors que celui du papier a baissé de 20%.

La plus forte augmentation du tri des emballages survient après la mise en place de l'extension des consignes de tri en octobre 2016. Cependant, celle-ci aurait dû être beaucoup plus importante au regard des résultats des autres collectivités.

La performance de tri du verre est identique à celle de 2010 alors que des baisses sont intervenues certaines années.

La performance de tri du papier est en baisse de 20% depuis 2010. La quantité de papier présente dans les OM étant équivalente à la moyenne nationale, on peut en déduire que cette baisse fait à la suite des actions de prévention de production de déchets, tel que le STOP PUB.

Ainsi entre 2010 et 2019, la performance en matière de collecte sélective a évolué de 2%.
Après plusieurs années d'augmentation, le refus de tri se stabilise autour des 17%.
En 2018, la performance de tri des recyclables hors verre était de 48 kg/hab. pour la France et de 56 kg/hab. pour la région Nouvelle aquitaine. La communauté de communes Mellois en Poitou est donc en dessous de ces résultats avec une différence plus importante concernant le papier.

Pour le verre la performance est de 35 kg/hab. pour la région et de 32kg/hab. pour la France. La performance de la communauté de communes est donc bien supérieure.

Evolution des tonnages

Tonnages Collecte Sélective	2018	2019	Evolution 2018/2019	Performance par kg/hab.
Ex-CC CDP				
- Emballages	314,580	330,531	5,07%	28,64
- Papier	310,112	316,070	1,92%	27,39
- Verre	508,245	483,910	-4,79%	41,93
Ex-CC VDB				
- Emballages	115,835	124,051	7,09%	19,24
- Papier	144,362	142,840	-1,05%	22,16
- Verre	259,170	241,390	-6,86%	37,44
Ex-CC Celles/Belle				
- Emballages	218,425	231,827	6,14%	18,68
- Papier	206,941	216,745	4,74%	17,46
- Verre	426,715	479,545	12,38%	38,64
Ex-CC Mellois				
- Emballages	357,770	378,291	5,74%	20,95
- Papier	337,155	341,465	1,28%	18,91
- Verre	725,530	705,155	-2,81%	39,05
TOTAL	3 924,840	3 991,820	1,71%	82,38

Au regard des performances de tri, le déploiement de la communication de proximité doit se faire sur l'ex-CC Val de Boutonne, l'ex-CC Celles sur Belle et l'ex-CC du Mellois.

ÉLÉMENTS À RETENIR
Augmentation du tri des emballages non suffisant
Hausse puis stagnation des refus de tri
Augmentation constante des non-conformités sur le papier

LES DÉCHÈTERIES

La fréquentation

Evolution des entrées en déchèteries

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017		2018		2019	
								Part	Pro	Part	Pro	Part	Pro
Chey					5 888	6 351	6 050	3 888		3 880		4 387	1
Melle	26 678	28 169	24 043	23 780	22 881	28 538	30 718	23 441		23 394		34 023	364
La Mothe St Heray						8 060	9 572	10 084		9 835		11 167	36
Rom					2 703	3 850	2 914	2 812		2 603		3 140	
St Vincent la Ch.	1 531	1 825	1 645	1 965	2 035	1 539	1 211	1 055		1 236		1 334	
Celles sur Belle												15 224	27
Mougon												18 690	
Brioux sur B.	12 730	13 989	15 087	18 072	17 841	21 339	19 649	17 707	2 178	18 164	1 844	19 445	471
Chef Boutonne		30 573	30 086	30 680	32 142	32 204	34 449	33 142	545	37 553	221	32 610	137
Sauzé Vaussais		30 833	30 478	33 387	35 623	37 623	45 504	51 842	618	60 102	676	64 175	914
TOTAL	40 939	105 389	101 339	107 884	119 113	139 504	150 067	143 971	3 341	156 767	2 741	204 195	1 950
								147 312		159 508		206 145	

En 2019, il y a eu 206 145 passages en déchèteries (particuliers et professionnels) contre 159 508 en 2018. Le comptage sur les déchèteries de Mougon et Celles sur Belle n'a commencé qu'au 1er avril 2019. L'écart entre 2018 et 2019 peut correspondre aux passages sur ces déchèteries mais certainement aussi d'une augmentation de la fréquentation.

On peut noter que les déchèteries font l'objet de comptage manuel (sauf pour Brioux sur Boutonne) des gardiens, ce qui est potentiellement source d'erreur.

La future mise en place de systèmes d'accès (barrière avec comptage automatique comme pour la déchèterie de Brioux-sur-Boutonne) permettra de mieux refléter la réalité des passages en déchèterie.

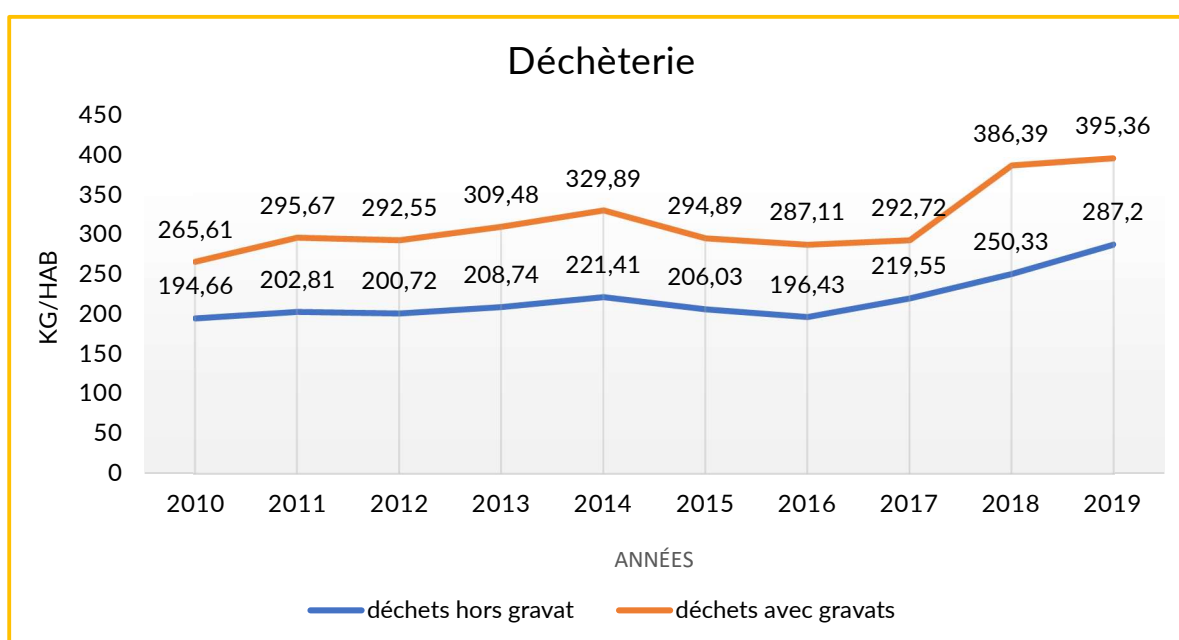
Évolution des poids moyens des apports des professionnels en déchèteries

Kg/passages	2016	2017	2018	2019
Chey	62,91	59,08	101,67	104,74
Melle	100,16	126,36	128,07	115,13
La Mothe St Heray	38,24	42,28	54,57	65,82
Rom	83,44	45,58	101,21	65,59
St Vincent la Chatre	21,67	24,89	16,41	26,82
Celles sur Belle				116,62
Mougon				153,38
Brioux sur B.	72,19	68,40	184,88	129,49
Chef Boutonne	68,35	65,03	59,48	80,71
Sauzé Vaussais	57,90	62,11	65,61	46,89
	93,24	96,29	110,50	88,95

Au regard des résultats ci-dessous, il apparaît que les utilisateurs des déchèteries de La Mothe Saint Héray, Rom, Saint Vincent la Chatre, Sauzé-Vaussais, et Chef Boutonne fréquentent les déchèteries pour des apports beaucoup moins conséquents que les utilisateurs de Melle, Celles sur Belle, Mougon, et Brioux sur Boutonne.

ÉLÉMENTS À RETENIR
Augmentation du nombre de passages en déchèteries
Forte fréquentation dans les déchèteries de Sauzé-Vaussais et Chef Boutonne
Nécessité d'indicateurs plus fiables

Les tonnages



En 2018, la production de déchets en déchèteries était de 180 kg/hab. pour la France et de 231 kg/hab. pour la région Nouvelle aquitaine. La communauté de communes Mellois en Poitou a donc des résultats bien supérieurs.

Malgré une baisse en 2015 et 2016, des déchets de déchèteries (hors gravats), due à une baisse de tonnages des déchets verts, on note une augmentation de 47,6% entre 2010 et 2019 pour ceux-ci et de 49 % en y ajoutant les gravats.

On note que cette évolution est, entre 2018 et 2019, de 14,76% pour les déchets hors gravats et de 2,32% avec gravats.

Évolution des performances en déchèteries par territoire

Kg/hab	2016	2017	2018	2019
Ex VB	209,19	200,59	545,50	380,32
Ex Celles	293,84	303,18	292,92	392,65
Ex Lezayen	104,69	60,07	110,43	111,71
Ex Mellois	282,21	282,21	282,21	282,21
Ex CP	432,29	472,13	540,20	493,46
	288,76	316,23	363,74	378,44
<i>Hors apports directs plate forme Lezay</i>				

La production de déchets de déchèteries sur l'ex CC de Cœur du Poitou est bien plus élevée que celle des autres territoires de la communauté de communes.

Il convient d'en identifier les raisons, notamment en réalisant une étude en interne de la typologie de leurs utilisateurs.

Évolution des apports de professionnels en déchèteries par matériaux prioritaires

Kg/hab.	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Cartons	7,16	7,93	8,06	8,34	7,39	7,82	8,08	8,69	10,44	8,73
Bois A	14,98	23,02	28,60	28,03	29,69	35,56	0,91	0,98	0,75	1,03
Bois B							34,45	29,87	35,37	36,71
Ferraille	16,38	14,75	13,35	12,57	12,78	13,6	16,21	16,94	17,91	18,3
DEEE	2,94	2,92	3,5	3,93	10,71	8,47	10,87	10,26	10,97	11,02
DMS	1,19	1,01	1,39	1,11	1,54	1,25	2,08	1,12	2,24	2,79
Gravats (hors ISDI)	70,95	92,86	91,83	100,74	108,48	88,86	90,68	73,17	136,06	108,08
Mobilier								4,58	5,27	6,76
Tout venant	46,49	47,84	46,28	49,93	48,28	48,38	47,11	44,03	51,15	54,29
Végétaux	103,08	102,44	96,29	102,09	104,12	81,29	67,65	96,06	112,51	143,51

Globalement, les tonnages accueillis en déchèterie sont en augmentation.

Pour les filières les plus importantes, les résultats peuvent être analysés de la façon suivante concernant l'évolution 2018/2019 :

- Tout-venant : une augmentation contenue à hauteur d'environ 6% grâce à un meilleur tri vers les filières bois A et ECO MOBILIER.
- Déchets Diffus Spécifiques : (+24.58%) pouvant être attribuée à la mise en place de l'Eco-organisme Eco-DDS sur tous les sites et de la communication y afférente.
- Inertes : (-20.57%) qui correspondent certainement à la mise en place d'une double tarification pour ce flux concernant les professionnels du territoire et hors territoire.
- Pneus : (-22.63%) Baisse liée au fait qu'un stock en 2018 a été évacué et aux consignes réitérées auprès des gardiens et usagers, à savoir, accepter uniquement les pneus collectés par la filière Aliapur.
- Mobilier : (+28.30%) augmentation liée à une formation effectuée par l'éco-organisme auprès des gardiens.
- Bois : le travail de communication accompli auprès des gardiens et usagers a permis de stabiliser les flux (+3.78% pour le bois B et +37.77% pour le bois A).
- Végétaux : augmentation de 28,01%.

On constate globalement une augmentation positive des flux suivants : ferraille (+2.19%) et Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (+0.40%).

A noter que selon les dernières études en la matière, l'augmentation des tonnages de tout venant et déchets verts est majoritairement liée aux conditions d'accès en déchèteries.

ÉLÉMENTS À RETENIR
Augmentation constante des déchets déposés en déchèteries et performances supérieures à la moyenne nationale et régionale
Production des déchets de déchèteries sur le territoire CDP importante
Augmentation importante des tout-venants, DMS et déchets verts
Nécessité de renforcer le contrôle d'accès en déchèteries

LA PLATEFORME DE LEZAY ET DE MOUGON

Plateforme de Lezay

En 2019, la plateforme de compostage de Lezay a accueilli 1 460,36 tonnes de végétaux ainsi que 78 tonnes de pailles provenant du marché aux veaux de Lezay.

Sur ce tonnage, 639,64 tonnes sont issues des déchèteries de Chey, Rom et La Mothe et les 820,72 T restantes des apports directs des particuliers sur le site.

Plateforme de Mougou

En octobre 2018, à la suite de la fermeture des plateformes de déchets verts présentes sur la commune de Thorigné, la communauté de communes Mellois en Poitou a décidé de créer une nouvelle plateforme dans la déchèterie de Mougou afin de pouvoir continuer à accueillir l'ensemble des végétaux apportés par les usagers.

Cette plateforme accueille également les végétaux qui sont collectés sur la déchèterie de Celles-sur-Belle. Deux fois par an, les végétaux sont broyés et récupérés par des agriculteurs qui pratiquent le co-compostage afin d'épandre le produit fini dans les champs.

LES ORDURES MÉNAGÈRES ET ASSIMILÉES / DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

OMA : Ordures Ménagères + Collecte sélective

DMA : OMA + déchets de déchèteries

Évolution des performances des DMA

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2010 / 2019	2018 / 2019
OM	210,73	209,65	206,21	202,93	198,33	192,47	184,09	185,88	182,18	181,85	-14 %	- 0,3 %
Emb.	14.63	14.56	14.54	15.06	15.74	16.25	18.25	19.21	20.77	21.97	+ 50 %	+5,8 %
Papier	26.23	25.27	24.45	23.04	22.22	24.7	24.79	23.7	20.61	20.99	- 20 %	+ 1,8 %
Verre	39.97	38.15	37.01	36.16	37.6	36.19	38.66	37.24	39.62	39.42	- 1,4 %	- 0,5 %
OMA	291,56	287,63	282,21	277,19	273,89	269,61	265,79	266,03	263,18	263,63	- 9,6 %	+ 0,2 %
Déchèteries (HG)	194,66	202,81	200,72	208,74	221,41	206,03	196,43	219,55	250,33	287,28	+ 47,6 %	+ 14,8 %
DMA (HG)	486,22	490,44	482,93	485,93	495,30	475,84	462,22	485,58	513,51	550,91	+ 13,3 %	+ 7,3 %
Déchèteries (AG)	265,61	295,67	292,55	309,48	329,89	294,89	287,11	292,72	386,39	395,36	+ 48,8 %	+ 2,3 %
DMA (AG)	557,17	583,30	574,76	586,67	603,78	564,5	552,9	558,75	649,57	658,99	+ 18 %	+ 2,3 %

ÉLÉMENTS A RETENIR

Augmentation constante des DMA

L'OPTIMISATION ET L'HARMONISATION DU SERVICE DÉCHETS

Depuis la fusion, le service déchets de la Direction de la Prévention et Gestion des Déchets fonctionne selon les pratiques adoptées par les anciennes collectivités.

Alors que l'année 2017 avait été consacrée à l'organisation de la DPGD afin d'assurer la continuité de service auprès des usagers, l'année 2018 a permis la consolidation de cette organisation et a marqué la reprise de la communication de proximité sur la prévention des déchets et le tri ainsi que le lancement du plan d'action du Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire (CODEC) de la collectivité.

Aussi, l'objectif principal pour l'année 2019 résidait dans l'harmonisation mais également l'optimisation afin d'augmenter les performances, améliorer la qualité du service et maîtriser les coûts.

C'est dans cette optique qu'a débuté, en janvier 2018, une étude d'harmonisation et d'optimisation du service des déchets financée par l'ADEME.

Cette étude avait pour objectifs la mise en place d'une tarification unique, la plus adaptée au territoire, mais également d'une organisation optimum avec un service adapté à la population et à sa production de déchets.

Les élus ont ainsi validé, en conseil communautaire du 24 octobre 2019, les choix suivants :

- Mise en place de la TEOM pour tout le territoire.
- Collecte des OM et emballages en bacs collectifs avec certains centres-bourg équipés des conteneurs enterrés.
- Optimisation de la dotation en conteneurs papier et verre.

La mise en œuvre progressive de ces nouveaux modes de collectes va débuter au 2^{ème} trimestre 2020.

Les nouveaux modes de collectes associés à l'harmonisation du temps de travail vont engendrer des modifications de planning de collectes.

ÉLÉMENTS Á RETENIR

Évolution à la suite de la mise en œuvre des nouveaux modes de collecte

Nouvelle pratique à faire intégrer aux usagers et possibilité d'augmentation des refus

Le service déchèterie a bénéficié d'un audit sur la sécurité et la conformité des équipements par un bureau d'étude qui a permis de déterminer un plan sur 5 ans de mise aux normes des sites. En parallèle, un travail sur l'harmonisation des filières, des horaires et des règlements intérieurs a été mené.

ÉLÉMENTS Á RETENIR

Déchèteries lieux de passage des usagers

LE FINANCEMENT DU SERVICE DÉCHETS

LES DÉPENSES

Les prestations extérieures

TEOM

Objets	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019
Bois	50 422,30	108 829,08	95 870,52
Broyage déchets verts	60 606,14	43 114,67	46 619,60
DDS (SNATI)	54 559,01	62 539,56	54 931,11
Retournement andains	2 607,66	2 045,34	5 230,50
Analyses compost	3 122,15	1 392,83	3 192,20
Chambre d'Agriculture	2 499,00	0,00	2 520,00
Huiles et filtres (VEOLIA)	2 652,01	3 509,95	2 065,00
Gravats	2 880,34	14 652,00	7 770,00
Polystyrène	2 800,00	3 071,20	3 449,60
Evacuation pneus	1 831,46	5 162,80	1 512,00
Cartons	16 576,63	18 724,23	13 785,24
Entretien vêtements de travail	4 014,41	12 360,09	9 949,04
Tri des emballages	168 475,97	180 000,00	188 349,87
Lavage containers	15 439,16	23 543,03	29 424,96
Total prestations	388 486,24	478 944,78	464 669,64

REOM

Objets	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019
Bois	16 671,05	39 200,28	36 451,00
Analyses compost	879,18	1 603,98	337,40
Chambre d'Agriculture	2 856,00	2 856,00	2 880,00
Epannage	5 157,78	11 862,42	0,00
Broyage déchets verts	33 839,84	23 688,49	13 496,86
Retournement andains	3 514,50	2 589,84	5 133,84
DDS (SNATI)	17 390,61	29 843,48	14 883,82
Gravats	5 831,98	8 280,87	6 817,09
Cartons	1 985,28	4 476,85	3 446,52
Huiles	914,40	950,40	589,60
Poitou Polystyrène	3 123,20	4 268,00	4 144,80
Entretien vêtements de travail	628,26	2 744,44	4 784,16
Tri des emballages (SUEZ)	47 232,53	48 832,36	53 123,82
Total prestations	140 024,61	181 197,41	146 088,91

ÉLÉMENTS Á RETENIR

Augmentation constante des coûts à la tonne de traitement des déchets

Tri du papier imposé pour le T4 2020

Le traitement des Ordures Ménagères

TEOM

Objets	Contribution TTC 2017	Contribution TTC 2018	Contribution TTC 2019
Administration 2019	56 404,00	51 669,00	52 355,94
	39 772 hab.	39 862 hab.	78%
Objets	Participation 2017 TTC	Participation 2018 TTC	Participation annuelle TTC
Contributions 2019	1 169 550,00	1 098 410,00	1 116 678,20
	114,50 € HT/tonnes		

REOM

Objets	Contribution TTC 2017	Contribution TTC 2018	Contribution TTC 2019
Administration 2019	17 441,00	16 058,00	14 767,06
	12 361 hab.	12 362,00	22%
Objets	Participation 2017 TTC	Participation 2018 TTC	Participation 2019 TTC
Contributions 2019	324 813,00	312 608,00	314 959,70
	114,50 € HT/tonnes		

ÉLÉMENTS Á RETENIR

Augmentation annoncée des coûts à la tonne du traitement des OM

LES RECETTES

La tarification

De 2017 à 2019, sur la communauté de communes deux modes de tarification étaient appliqués selon les pratiques de communautés de communes fusionnées :

- TEOM : sur le territoire des ex-communautés de communes Cœur du Poitou, du Mellois et Val de Boutonne.
- REOM : sur l'ex-communauté cantonale de Celles sur Belle.
→ TEOM

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est calculée en fonction de la valeur locative de l'habitation et du taux déterminé par la collectivité en charge de la gestion des déchets, la communauté de communes Mellois en Poitou sur notre territoire.

→ REOM

La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères est calculée en fonction du service rendu et de manière à couvrir entièrement les charges du service déchets. Sur l'ex-territoire de la communauté cantonale de Celles sur Belle, son montant était le même pour chaque ménage donc sans lien avec le service rendu.

→ Redevance spéciale

Comme exposé P.15, seul le territoire de l'ex-communauté de communes Cœur du Poitou a mis en place la Redevance Spéciale et celle-ci y est encore appliquée.

→ Tarification des professionnels en déchèteries

Les éléments concernant la tarification des professionnels en déchèteries sont présents P.16.

Modalités de financement

→ TEOM

Objets		Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019
TOTAL TEOM		4 381 839,51	4 575 871,63	4 580 621,00
DMA	Produit de la TEOM	3 390 976,00	3 460 505,00	3 532 405,00
	OP d'ordre	28 516,04	28 165,40	28 165,40
	Remboursement autres redevables	3 275,59	78 962,26	85 706,83
	Subvention CODEC / étude optimisation		98 297,00	62 905,00
OM	Ventes composteurs	1 500,00	2 110,00	7 681,00
	Soutien métaux	14 639,11	7 373,23	5 573,80
	Produits exceptionnels	125 897,77		
	Redevance spéciale (ex CC Coeur du Poitou)	20 775,24	17 026,66	15 820,60
Déchèteries / ISDI	Revente matériaux déchèteries	80 782,21	99 975,31	54 968,05
	Location broyeurs	1 070,00	870,00	2 830,00
	Pro ISDI et déchèteries	37 285,93	26 316,16	52 783,53
	Cartes déchèteries	90,00	110,00	40,00
	OCAD3E	24 158,66	35 543,32	26 045,22
	Eco-DDS	1 335,22	1 634,85	4 885,72
	Eco-mobilier	23 619,01	43 390,39	32 908,90
CS	Revente matériaux collecte sélective	157 808,24	211 739,90	190 917,93
	CITEO Papier	41 765,22	42 389,61	41 299,32
	Produits exceptionnels		5 956,61	
	CITEO	428 345,27	415 505,93	435 684,70

→ REOM

Objets		Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019
TOTAL REOM		985 418,79	1 005 089,34	1 079 724,49
DMA	Produit de la REOM	786 686,29	772 120,68	869 419,58
	Produits exceptionnels	7 249,60	4 148,00	
	Remboursement autres redevables	348,67	4 571,17	11 152,81
OM	Soutien métaux	3 437,78	2 316,01	
Déchèteries	Revente matériaux déchèteries	15 700,38	33 376,24	11 798,49
	Pro ISDI et déchèteries			653,74
	OCAD3E	8 824,54	12 203,51	12 956,27
	Eco-DDS			1 846,00
	Eco-mobilier			6 354,36
CS	Revente matériaux collecte sélective	41 888,32	61 193,60	42 329,80
	CITEO Papier	12 178,01	11 186,17	11 648,52
	CITEO	109 105,20	103 973,96	111 564,92

ÉLÉMENTS À RETENIR

Tarification mal comprise par les usagers

Tarification harmonisée au 1^{er} janvier 2020

Baisse constante du prix de revente des matériaux

LE COÛT DES SERVICES

Extraction matrice compta-coût

		2017	2018	2019
Coût complet	OMR	2 373 617,12 €	2 208 889,97 €	2 112 730,22 €
	Verre	163 908,99 €	126 015,14 €	154 828,69 €
	Recyclables secs hors verre	600 478,65 €	647 568,39 €	714 398,20 €
	Déchets de déchèteries	1 445 147,29 €	1 648 090,48 €	1 724 471,02 €
	Inertes	31 482,31 €	64 685,17 €	69 361,53 €
	Professionnels	79 868,03 €	53 080,33 €	49 675,40 €
	Gestion du passif	3 280,57 €	1 317,27 €	1 925,24 €
	TOTAL	4 697 782,96 €	4 749 646,75 €	4 827 390,30 €
Coût complet / tonne	OMR	263,53 €	250,23 €	239,77 €
	Verre	90,83 €	65,64 €	81,06 €
	Recyclables secs hors verre	288,80 €	322,95 €	1 228,52 €
	Déchets de déchèteries	135,83 €	147,01 €	130,60 €
	Inertes	- €	- €	- €
	Professionnels	1 782,77 €	402,73 €	8 421,16 €
	Gestion du passif	0,14 €	0,05 €	0,07 €
	TOTAL	197,93 €	194,44 €	184,72 €
Coût complet / habitant	OMR	49,55 €	45,59 €	43,60 €
	Verre	3,42 €	2,60 €	3,20 €
	Recyclables secs hors verre	12,54 €	13,36 €	14,74 €
	Déchets de déchèteries	30,17 €	34,01 €	35,59 €
	Inertes	0,66 €	1,33 €	1,43 €
	Professionnels	1,67 €	1,10 €	1,03 €
	Gestion du passif	0,07 €	0,03 €	0,04 €
	TOTAL	98,07 €	98,02 €	99,62 €
Coût aidé HT	OMR	2 326 479,47 €	2 168 490,34 €	2 068 384,94 €
	Verre	105 476,43 €	45 222,98 €	86 124,32 €
	Recyclables secs hors verre	177 419,71 €	36 217,75 €	45 902,73 €
	Déchets de déchèteries	1 075 040,10 €	1 325 571,07 €	1 566 914,57 €
	Inertes	31 482,31 €	64 685,17 €	69 361,53 €
	Professionnels	64 099,20 €	37 885,48 €	2 599,53 €
	Gestion du passif	3 280,57 €	1 317,27 €	1 925,24 €
	TOTAL	3 783 277,79 €	3 606 954,56 €	3 864 592,86 €
Coût aidé HT / tonne	OMR	258,30 €	245,65 €	234,73 €
	Verre	58,45 €	23,56 €	45,09 €
	Recyclables secs hors verre	85,33 €	18,06 €	83,88 €
	Déchets de déchèteries	101,04 €	118,24 €	118,66 €
	Inertes	- €	- €	- €
	Professionnels	1 463,45 €	289,64 €	651,83 €
	Gestion du passif	- €	- €	- €
	TOTAL	159,15 €	147,02 €	147,88 €
Coût aidé HT/ habitant	OMR	48,57 €	44,75 €	42,69 €
	Verre	2,20 €	0,93 €	1,78 €
	Recyclables secs hors verre	3,70 €	0,75 €	0,95 €
	Déchets de déchèteries	22,44 €	27,36 €	32,34 €
	Inertes	0,66 €	1,33 €	1,43 €
	Professionnels	1,34 €	0,78 €	0,76 €
	Gestion du passif	0,07 €	0,03 €	0,04 €
	TOTAL	78,98 €	74,44 €	79,75 €

Le coût de la gestion des déchets de la communauté de communes est inférieur à la moyenne nationale pour les territoires puisque celle-ci était de 85€/hab. en 2018 pour 78,98€ sur la communauté de communes.

ÉLÉMENTS Á RETENIR

Selon les dernières études, les tout-venants et les déchets verts représentent généralement les 2/3 des charges techniques des déchets

LA CARACTÉRISATION DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le 9 et 10 décembre 2019, les Ordures Ménagères des secteurs de Celles-sur-Belle, Melle, Chef-Boutonne et Brioux-sur-Boutonne ont été caractérisées.

Cette campagne de caractérisation fait partie d'un ensemble de campagne de caractérisation des OMR des collectivités adhérentes du SMITED, avec pour objectifs de permettre :

- Aux collectivités adhérentes du SMITED de connaître la composition de leurs OMR.
- Au SMITED de connaître, par collectivité adhérente, la qualité des OMR entrant dans l'unité de valorisation.

LES CATÉGORIES PRINCIPALES

Par extrapolation, les résultats de la caractérisation peuvent être exprimés en kg/hab./an.

La poubelle annuelle de la communauté de communes pèse environ 182kg, dont 104 kg représentés par les 3 catégories suivantes :

- 42 kg de plastiques
- 36 kg de textiles sanitaires
- 26 kg de déchets putrescibles.

Comparaison avec les données nationales (données 2017 et mise à jour 2018) :

- Une proportion moitié moins importante de déchets putrescibles (14,4% pour la CCMP contre 30,9% à l'échelle nationale),
- Une proportion équivalente de papiers, (19,6kg/hab.)
- Une proportion plus importante de cartons (8,7% pour la CCMP contre 5,7% à l'échelle nationale), (15,9kg/hab.)
- Deux fois plus de composites (produit solide comportant au moins deux constituants distincts réunis par un matériau de liaison) pour la CCMP (3,8% contre 1,7% à l'échelle nationale),
- Plus de textiles sanitaires pour la CCMP (20,0% contre 14%),
- Plus de plastiques pour la CCMP (22,9% contre 15%),
- Une proportion plus importante de métaux (5,3% pour la CCMP contre 2,9% à l'échelle nationale),
- Moins de verre pour la CCMP (4,1% contre 5%).

ÉLÉMENTS À RETENIR

En comparaison avec les données nationales, proportion de déchets putrescibles moitié moins importantes dans les OM

Présence importante des textiles sanitaires identifiée et jusqu'à présent pas d'action spécifique sur le sujet

LES DÉCHETS COMPOSTABLES

Nature des déchets compostables présents dans les OMR :

- 61% de déchets alimentaires (13kg/hab.)
- 32% de produits alimentaires non consommés (6,8kg/hab.)
- 7% de déchets de jardin (1,6kg/hab.)

ÉLÉMENTS Á RETENIR

Marge de manœuvre encore importante sur le gaspillage alimentaire

LES DÉCHETS RECYCLABLES

Les déchets recyclables (y compris l'extension des consignes de tri) constituent presque la moitié (46%) des OMR de la CCMP, d'après les résultats de la caractérisation.

Près du tiers de ce gisement recyclable est constituée de plastiques.

- Papiers 19,6kg/hab.
- Cartons : 15,9kg/hab.
- Composites : 6,7kg/hab.
- Plastiques : 18,9kg/hab.
- Métaux : 7,6kg/hab.
- Verre : 4,7 kg/hab.

TOTAL : 83,4 kg/hab.

ÉLÉMENTS Á RETENIR

Déchets recyclables présents dans les OM en très grande quantité

LES DÉCHETS DÉTOURNABLES

Les déchets détournables constituent 5% des OMR de la CCMP, d'après les résultats de la caractérisation. Les trois cinquièmes de ce gisement détournable sont des textiles.

- Textiles 5,3 kg/hab.
- Chaussures 0,5 kg/hab.
- Métaux ferreux et non ferreux 2,1 kg/hab.
- Déchets médicaux 0,8 kg/hab.
- Déchets dangereux (hors déchets médicaux) 0,8 kg/hab.
- Petits Appareils Electroménagers 0,2 kg/hab.

TOTAL 9,7 kg/hab.

ÉLÉMENTS Á RETENIR

Textiles présents en grande quantité dans les OM

Dangerosité liée à la présence des déchets médicaux dans les OM

LES DÉCHETS RÉSIDUELS

Les déchets résiduels constituent 35% des OMR de la CCMP, d'après les résultats de la caractérisation. La moitié de ce gisement résiduel est constitué de textiles sanitaires (couches bébé, papiers souillés et autre fraction hygiénique). En particulier, le tiers du gisement résiduel est constitué de papiers souillés.

- Autres putrescibles 0,9 kg/hab.
 - Couches bébé 6,5 kg/hab.
 - Autre fraction hygiénique 7,7 kg/hab.
 - Fraction papiers souillés 22,3 kg/hab.
 - Sacs poubelle 8,1 kg/hab.
 - Autres plastiques 4,6 kg/hab.
 - Emballages en bois 0,4 kg/hab.
 - Autres combustibles 2,9 kg/hab.
 - Autres verres 2,8 kg/hab.
 - Incombustibles 3,5 kg/hab.
 - Éléments fins 4,2 kg/hab.
- TOTAL 63,9 kg/hab.**

LA SYNTHÈSE

65% des OMR soit 118kg/hab. sur le territoire de la CCMP sont valorisables, parmi lesquelles :

- 12% de déchets compostables (21kg/hab.)
- 46% de déchets appelés par la collecte sélective (dont 17% depuis l'extension des consignes de tri) (83 kg/hab.)
- 5% de déchets détournables en déchèterie ou par des filières spécifiques (10 kg/hab.)
- 2% de produits alimentaires non consommés sous emballages (4 kg/hab.)

ÉLÉMENTS Á RETENIR

Une importante baisse des OM est possible

La présence des déchets non assimilés à ceux des ménages et dangereux d'un point de vue hygiénique

ANALYSE AFOM

ATOUTS

- Un portage politique fort
- La présence de nouveaux élus permet d'avoir un regard nouveau sur la prévention des déchets
- Territoire rural donc un fort potentiel pour le développement du compostage et de la gestion à domicile des déchets verts.
- Actions de prévention mise en place durant le précédent contrat (CODEC) broyage, compostage, stop pub
- Réseau important de déchèteries
- Équipe dynamique et volontaire

FAIBLESSES

- Augmentation constante des DMA
- Augmentation du tout venant
- Augmentation des déchets verts
- Intensifier la sensibilisation sur la gestion différenciée auprès des usagers et des communes
- Augmentation des passages en déchèterie : nécessité de renforcer l'accès en déchèterie

OPPORTUNITÉS

- Mise aux normes des déchèteries et harmonisation
- Extension des consignes de tri
- Nouveaux modes de collecte
- Territoire en présence d'un tissu associatif dynamique et moteur
- Collecte des encombrants deux fois par an
- Généralisation de la Redevance spéciale.

MENACES

- TGAP en hausse
- Augmentation des coûts de traitement constant
- Difficulté à faire changer les comportements
- Incompréhension de la tarification
- Broyeurs vétustes

PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

PLAN D' ACTIONS



AXE 1 : COMMUNICATION

ACTION 1 : APPROPRIATION DES ENJEUX PAR LES ÉLUS

Objectifs

- Sensibiliser les élus à la prévention des déchets.
- Identifier la prévention des déchets comme prioritaire en termes de politique publique environnementale.

Cibles

Conseillers communautaires
Conseillers municipaux

Description de l'action

Optimiser la communication auprès des élus du territoire pour leur permettre de s'approprier les enjeux et la mise en œuvre du PLPDMA et les rendre partie prenante de l'élaboration et du suivi.

Gisement d'impact

DMA

Partenaires / relais

Directions de la communication
Secrétariat des mairies
Élus référents déchets

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Présentation en conseil communautaire et approbation	X						
Distribution document de présentation : CC /maires/élus référents	X			X			
Présentation en conseil communautaire suivi, bilan, actions à venir	1	1	1	1	1	1	1
Point d'étapes de mise en œuvre en réunion de VP	1	2	2	2	2	2	2
Présentation aux élus référents	1	1	1	1	1	1	1
Présentation en conférence des maires	1	1	1	1	1	1	1
Préparation diaporama type pour présentation en conseil municipal	X			X			X
Présentation dans les conseils municipaux par les élus référents	X	X		X			X
Participation des élus aux groupes de travail	X	X	X	X	X	X	X

Budget

ÉTAPES CLÉS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Livret de présentation	1000			1000										
TOTAL	1000			1000										
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES														

Indicateurs d'activités

Libellé de l'indicateur	Nombre d'interventions réunions communautaires						
Unité	Intervention						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible	2	3	3	3	3	3	3
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre de livrets distribués						
Unité	Livret						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible	500			500			
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre d'informations aux élus référents déchets						
Unité	Réunion						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible	1	1	1	1	1	1	1
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre d'interventions en conférence des maires						
Unité	Intervention						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible	1	1	1	1	1	1	1
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre de présentations en conseil municipal						
Unité	Intervention						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible	30	30		60			
Résultats							

Indicateurs d'impact

Libellé de l'indicateur	Nombre d'élus participants au GT						
Unité	Intervention						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible	15	20	20	25	25	20	20
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre d'élus sensibilisés						
Unité	Taux d'élus sensibilisés						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible	75%	100%					
Résultats							

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	+++
Niveau d'efficacité	++

ACTION 2 : DONNER UNE IMAGE ACCESSIBLE AU PLPDMA

Objectifs

Donner une identité visuelle au PLPDMA pour le rendre accessible, faciliter son identification et ainsi optimiser la communication pour son appropriation par tous.

Cibles

Élus
Agents
Usagers
Professionnels
Partenaires

Description de l'action

Détermination d'une charte graphique.
Création d'un nom, slogan, identification propre par thématique mais en cohérence avec l'ensemble.
Envoi d'un document de présentation à la population.

Gisement d'impact

DMA

Partenaires / relais

La direction communication
Membres du groupe de travail
Élus

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Groupe de travail	X	X					
Appel à idées	X	X					
Validation des éléments de communication		X					
Distribution document de présentation PLPDMA à la population		X		X			

Budget

ÉTAPES CLÉS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Doc de présentation		6500		6500										
TOTAL		6500		6500										
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES														

Indicateurs d'activités

Libellé de l'indicateur	Nombre de groupes de travail						
Unité	Groupe de travail						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible	2	3		1			
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre d'idées reçues						
Unité	Idée						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		20					
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre de documents distribués						
Unité	Idée						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		21500		21500			
Résultats							

Indicateurs d'impact

Libellé de l'indicateur	Nombre de participants aux groupes de travail						
Unité	Participant						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible	15	15					
Résultats							

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	+++
Niveau d'efficacité	++

ACTION 3 : COMMUNES AU CENTRE DE LA COMMUNICATION

Objectifs

Mettre au centre de la communication les différentes communes du territoire.

Cibles

Conseillers municipaux
Élus référents déchets
Agents communaux

Description de l'action

Les élus et les agents communaux sont des relais de proximité importants.

L'appropriation des enjeux du PLPDMA ainsi que la volonté de certains déjà exprimées doivent être moteur dans la mise en œuvre des actions.

La communication, la formation ainsi que leur participation aux groupes de travail permettront d'être de véritables vecteurs d'informations mais aussi acteurs dans la réalisation de certains projets à l'échelle communale.

Gisement d'impact

/

Partenaires / relais

Élus
Agents communaux
Direction de la communication

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Appropriation par les élus	VOIR ACTION 1						
Participation des élus et agents communaux aux groupes de travail	X	X	X	X	X	X	X
Formation des agents communaux aux thématiques		X	X	X	X	X	X
Organisation de visites		1	1	1	1	1	1
Kit d'outils de communication et mise à jour		X	X	X	X	X	X
Newsletter		1	2	2	2	2	2

Budget

SOUS ACTIONS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Transports pour visites		1500	1500	1500	1500	1500	1500							
Formations		500	500	500	500	500	500							
TOTAL		2000	2000	2000	2000	2000	2000							
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES														

Indicateurs d'activités

Libellé de l'indicateur	Nombre d'actions de communication réalisées par les communes						
Unité	Participant						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		40	30	30	30	30	30
Résultats							

Indicateurs d'impact

Libellé de l'indicateur	Nombre de participants aux groupes de travail						
Unité	Participant						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible	20	20	20	20	20	20	20
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre de participants aux visites						
Unité	Participant						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		40	40	40	40	40	40
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre de participants aux formations						
Unité	Participant						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		20	20	20	20	20	20
Résultats							

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	++
Niveau d'efficacité	++

ACTION 4 : MOBILISER LES PARTENAIRES

Objectifs

Intégrer l'ensemble des acteurs à la mise en œuvre du PLDMA.
Créer des partenariats.

Cibles

Usagers
Associations
Professionnels

Description de l'action

Mobiliser l'ensemble des acteurs pour la concertation, la communication ainsi que la mise en œuvre des actions du PLDMA et formaliser cet engagement par des partenariats.

Gisement d'impact

DMA

Partenaires / relais

La direction de la communication
La direction du développement économique

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Participation d'associations, entreprises et usagers aux groupes de travail	X	X	X	X	X	X	X
Newsletter		1	2	2	2	2	2
Partenariats		X	X	X	X	X	X
Communiquer sur les partenariats		X	X	X	X	X	X

Budget

ÉTAPES CLÉS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
TOTAL														
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES														

Indicateurs d'activités

Libellé de l'indicateur	Nombre de partenariats créés						
Unité	Partenariats						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		5	10	10	10	10	10
Résultats							

Indicateurs d'impact

Libellé de l'indicateur	Nombre de participants par groupes de travail						
Unité	Participants						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible	15	15	15	15	15	15	15
Résultats							

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	++
Niveau d'efficacité	++

ACTION 5 : COMMUNICATION DE PROXIMITÉ

Objectifs

Centrer la communication sur l'intervention directe auprès de la population et des différents acteurs identifiés.

Cibles

Usagers

Description de l'action

Privilégier les actions de communication lors des événements communaux et associatifs.
Intensifier la sensibilisation en porte à porte.

Gisement d'impact

/

Partenaires / relais

Communes
Associations

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Sensibilisation en porte à porte	X	X	X	X	X	X	X
Proposition d'un catalogue d'animations aux communes et associations		X	X	X	X	X	X
Animations	4	10	10	10	10	10	10

Budget

ÉTAPES CLÉS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Outils d'animation		200	200	200	200	200	200							
TOTAL		200	200	200	200	200	200							
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES														

Indicateurs d'activités

Libellé de l'indicateur	Nombre d'animations réalisées						
Unité	Animations						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible	2	10	10	10	10	10	10
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre de jours de porte à porte						
Unité	Animations						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible	20	100	100	100	100	100	100
Résultats							

Indicateurs d'impact

Libellé de l'indicateur	Nombre de personnes sensibilisées en animations						
Unité	Personnes						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible	60	300	300	300	300	300	300
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre de personnes sensibilisées en porte à porte						
Unité	Personnes						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible	100	1000	1000	1000	1000	1000	1000
Résultats							

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	+++
Niveau d'efficacité	++

ACTION 6 : VALORISER LES POINTS TRI ET LES BACS

Objectifs

Augmenter le taux de valorisation des OMA.

Diminuer les dépôts de déchets sauvages et actes d'incivilités aux abords des points d'apports volontaires et des bacs.

Cibles

Usagers

Description de l'action

Lancer un appel à projet auprès des habitants, communes, associations pour valoriser les points d'apports volontaires et les bacs.

Gisement d'impact

Déchets sauvages

OMA

Partenaires / relais

Écoles

Usagers

Associations

Communes

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Lancement de l'appel à projet		X			X		
Sélection des projets		X			X		
Réalisation des projets			X			X	
Communication sur les réalisations			X			X	
Création d'une communication spécifique pour les bacs et PAV (QRcode)			X	X			

Budget

ÉTAPES CLÉS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Financement des projets			1000			1000								
TOTAL			1000			1000								
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES														

Indicateurs d'activités

Libellé de l'indicateur	Nombre d'initiatives						
	Initiatives						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		4			4		
Résultats							

Indicateurs d'impact

Libellé de l'indicateur	Nombre de PAV / bacs embellis						
Unité	Bac /PAV						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		8			8		
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre de PAV / bacs communication spécifique						
Unité	%						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible			50	100			
Résultats							

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	+++
Niveau d'efficacité	++

AXE 2 : ECO EXEMPLARITÉ

ACTION 1 : INFORMER, DONNER DU SENS ET FORMER

Objectifs

Sensibiliser les agents de la communauté de communes au PLPDMA et à ses actions.

Former les agents aux différentes thématiques.

Cibles

Agents de la communauté de communes

Description de l'action

Informar les agents sur le PLPDMA en utilisant les différents vecteurs de communication à disposition pour leur permettre de se l'approprier.

Sensibiliser les agents pour les inciter à agir.

Former aux différentes thématiques pour donner les outils afin d'agir en matière de prévention des déchets.

Gisement d'impact

DMA

Partenaires / relais

Encadrants

Directeurs

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Présentation aux directeurs en CODIR	1	1	1	1	1	1	1
Présentation aux encadrants en réunions encadrants	1	1	1	1	1	1	1
Envoi à l'ensemble des agents de document d'information sur le PLPDMA	1	1		1			
Mise en place d'une newsletter		2	2	2	2	2	2
Mise en place d'ateliers		2	2	2	2	2	2

Budget

ÉTAPES CLÉS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Livret de présentation		500		500										
Ateliers			500		500									
TOTAL		500	500	500	500									
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES														

Indicateurs d'activités

Libellé de l'indicateur	Nombre de réunions d'information Directions / encadrants						
Unité	Réunion						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible	2	2	2	2	2	2	2
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre d'ateliers						
Unité	Ateliers						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		2	3	2	3	2	2
Résultats							

Indicateurs d'impact

Libellé de l'indicateur	Nombre directeurs / encadrants informés						
Unité	Agents						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible	60	60	60	60	60	60	60
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre d'agents sensibilisés						
Unité	Agents						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible	450	450	450	450	450	450	450
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre d'agents formés						
Unité	Agents						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		40	60	40	60	40	40
Résultats							

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	++
Niveau d'efficacité	++

ACTION 2 : MOINS JETER, MIEUX TRIER

Objectifs

Diminuer la production de déchets des ordures ménagères et assimilées sur le lieu du travail et augmenter leur taux de valorisation.

Cibles

Agents

Elus

Description de l'action

L'action se divise en plusieurs axes selon les déchets ciblés :

Déchets papier

- Sensibiliser les élus et les agents à la limitation de la production.
- Inciter les agents et les élus à la dématérialisation des documents.
- Proposer des outils pour la dématérialisation.

Déchets de fournitures

- Inciter à l'achat de produits réutilisables.
- Flécher les produits réutilisables sur les catalogues de fournitures.

Déchets fermentescibles

- Former les agents au compostage.
- Mise en place du compostage sur l'ensemble des sites.

Déchets recyclables

- Former les agents au tri des déchets.
- Harmoniser le tri des déchets sur l'ensemble des sites.

Déchets numériques

- Former les agents à l'utilisation optimum du matériel.
- Création de partenariats avec des associations pour dons de matériels.

Gisement d'impact

OMA :

- Papier
- Emballages
- OM
- Fraction fermentescible

Partenaires / relais

Direction système information

Direction de la communication

Direction des services techniques

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Sensibiliser les élus et les agents au zéro déchet papier		X					
Dématérialiser les documents	X	X	X				
Inciter l'achat de produits réutilisables - flécher les produits			X				
Réaliser un diagnostic	X	X					
Harmoniser le tri des déchets sur l'ensemble des sites	X	X					
Mettre en place le compostage sur tous les sites	X	X					
Former les agents à l'utilisation optimum du matériel			X				
Créer de partenariats avec des associations pour faire des dons du matériel		X	X	X	X	X	X

Budget

SOUS ACTIONS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Achat composteurs		540												
Contenants emballages		250												
Contenants papier		250	250	250										
TOTAL		1040	250	250										
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES TRAITEMENT									1460	1460	1460	1460	1460	1460
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES ACHAT									*	*	*	*	*	*

*Économie achat papier à définir après diagnostic quantitatif

Indicateurs d'activités

Libellé de l'indicateur	Nombre de sites équipés d'un composteur						
Unité	Site						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible	1	5					
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre de partenariats avec associations						
Unité	Association						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		2	2	2	2	2	2
Résultats							

Indicateurs d'évitements

Libellé de l'indicateur	Quantité d'achat papier évité						
Unité	% Papier						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible	0	10%	30%				
Résultats							

Indicateurs d'impact

Libellé de l'indicateur	Nombre d'élus sensibilisés au zéro déchet papier						
Unité	Taux d'Elus						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		100%					
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre d'agents sensibilisés au compostage en structure						
Unité	Taux d'agents						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		100%					
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre d'agents formés aux déchets numériques						
Unité	Taux d'agents						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible			60				
Résultats							

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	+++
Niveau d'efficacité	++

ACTION 3 : ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ÉCO-RESPONSABLES

Objectifs

Limiter les déchets générés durant les événements organisés par la communauté de communes : animations, réunions, séminaires.

Cibles

Agents
Directions
Usagers

Description de l'action

Accompagner les directions organisatrices d'événements dans leur gestion des déchets en leur proposant des alternatives et des supports de communication.

Gisement d'impact

OMA

Partenaires / relais

Direction de la communication

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Groupe de travail		X					
Créer un kit événementiel		X					
Accompagner les directions organisatrices d'un événement		X	X	X	X	X	X
Animations		X	X	X	X	X	X

Budget

SOUS ACTIONS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Kits		250												
Gobelets réutilisables		500	100	100										
TOTAL		1040	250	250										
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES TRAITEMENT									*	*	*	*	*	*
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES ACHAT									*	*	*	*	*	*

*Économie achat papier à définir après diagnostic quantitatif

Indicateurs d'activités

Libellé de l'indicateur	Nombre d'événements éco-responsable organisés						
	Evènement						
Unité	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible	2	15	15	15	15	15	15
Résultats							

Indicateurs d'évitement

Libellé de l'indicateur	Quantité de déchets évités						
Unité							
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		Diag	Diag	Diag	Diag	Diag	Diag
Résultats							

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	++
Niveau d'efficacité	++

ACTION 4 : DÉVELOPPER LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS COMMUNAUTAIRES

Objectifs

Baisser les apports en déchets verts en déchèterie des services espaces verts de la communauté de communes.

Cibles

Agents des espaces verts
Usagers
Communes

Description de l'action

Privilégier le broyage des déchets verts.
Développer la gestion différenciée.
Informers sur les bonnes pratiques pour inciter à reproduire.

Gisement d'impact

Déchets verts

Partenaires / relais

Direction des services techniques (service espace vert)
Direction de la communication

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Broyage des déchets verts		X	X	X	X	X	X
Groupes de travail sur la gestion différenciée	X	X	X	X	X	X	X
Création d'un plan de gestion différenciée	X	X					
Formation des agents		X					
Mise en œuvre du plan d'actions		X	X	X	X	X	X
Identifier les communes pratiquant la gestion différenciée			X				
Informers sur les bonnes pratiques				X	X	X	X

Budget

SOUS ACTIONS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Formations		1000												
TOTAL		1000												
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES TRAITEMENT									*	*	*	*	*	*
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES ACHAT														

*Économie à définir après diagnostic quantitatif

Indicateurs d'activités

Libellé de l'indicateur	Nombre de communications réalisées						
Unité	Outils de communication						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible	1	2	5	10	5	5	5
Résultats							

Indicateurs d'impact

Libellé de l'indicateur	Nombre d'agents espaces verts formés à la gestion différenciée						
Unité	Taux d'agents formés						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		100 %					
Résultats							

Indicateurs d'évitement

Libellé de l'indicateur	Tonnage évité						
Unité	Tonnage						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		Diag	Diag	Diag	Diag	Diag	Diag
Résultats							

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	+++
Niveau d'efficacité	++

ACTION 5 : ENGAGER

Objectifs

Rendre acteur l'ensemble des agents de la communauté dans la réduction des déchets générés par la collectivité.

Cibles

Agents
Directions

Description de l'action

Engager l'ensemble des agents ayant été sensibilisés avec la signature d'une charte d'éco-exemplarité afin d'initier le changement de comportement.

Gisement d'impact

DMA

Partenaires / relais

Direction de la communication
Direction du système d'informations

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Groupes de travail		X					
Création d'une charte d'éco-exemplarité			X				
Transmission aux agents			X				

Budget

SOUS ACTIONS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
TOTAL														
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES TRAITEMENT														
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES ACHAT														

Indicateurs d'activités

Libellé de l'indicateur	Nombre de participants aux groupes de travail						
Unité	Participant						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		20					
Résultats							

Indicateurs d'impact

Libellé de l'indicateur	Nombre d'agents signataires de la charte						
Unité	Agent						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible			100%				
Résultats							

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	++
Niveau d'efficacité	++

ACTION 6 : MUTUALISER LES MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET MATÉRIELS AVEC LES COMMUNES

Objectifs

Limiter les investissements dans du matériel agissant pour la prévention pour en mutualiser leur utilisation.

Mutualiser les savoir-faire pour développer les bonnes pratiques.

Cibles

Directions

Communes

Direction service juridique

Description de l'action

Identifier les besoins et les ressources de la communauté de communes et des communes.

Mutualiser avec la mise en place de conventions.

Gisement d'impact

DMA

Partenaires / relais

Communes

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Recenser les moyens mutualisables		X			X		
Groupe de travail		X					
Mettre en place des conventions de partenariat			X	X	X	X	X

Budget

SOUS ACTIONS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
TOTAL														
	ÉCONOMIES GÉNÉRÉES TRAITEMENT													
	ÉCONOMIES GÉNÉRÉES ACHAT													

Indicateurs d'activités

Libellé de l'indicateur	Nombre de partenariats						
Unité	Convention						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible			5	10	15	15	15
Résultats							

Indicateurs d'impact

Libellé de l'indicateur	Nombre d'équipements mutualisés						
Unité	Equipement						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible			2	4	6	6	6
Résultats							

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	+++
Niveau d'efficacité	++

ACTION 7 : INTÉGRER LES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX DANS LES ACHATS PUBLICS

Objectifs

Augmenter le nombre de critères environnementaux dans les achats de la communauté de communes.
Avoir une stratégie d'achat public éco-responsable.
Limiter les déchets de la collectivité et de ses activités.

Cibles

Agents en charge des marchés publics
Service marchés
Élus

Description de l'action

Former les agents de la communauté de communes en charge des marchés publics aux critères environnementaux.
Intégrer les critères environnementaux dans les marchés publics.

Gisement d'impact

DMA

Partenaires / relais

Organismes de formation (CNFPT)
Réseaux d'achat publique
Prestataire

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Mise en place de formations destinées aux agents sur les critères environnementaux			X				
Mise en place de formations destinées aux élus sur les critères environnementaux		X					
Participer aux réseaux sur la commande publique responsable		X	X	X	X	X	X
Réalisation d'un catalogue des critères environnementaux			X				
Communiquer sur les enjeux			X				

Budget

SOUS ACTIONS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Formation		1000	1000											
TOTAL		1000	1000											
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES TRAITEMENT														
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES ACHAT														

Indicateurs d'activités

Libellé de l'indicateur	Nombre de marchés à critères environnementaux						
Unité	Marché						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		10	20	30	35	35	35
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre de critères environnementaux						
Unité	Critère						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible			30				
Résultats							

Indicateurs d'impact

Libellé de l'indicateur	Nombre d'agents formés aux critères environnementaux						
Unité	Agent						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible			30				
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre d'élus formés aux critères environnementaux						
Unité	Agent						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		30					
Résultats							

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	++
Niveau d'efficacité	++

AXE 3 : BIODÉCHETS

ACTION 1 : DÉVELOPPER L'ACTION DE BROYAGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Objectifs

Baïsser les apports de déchets verts en déchèteries.

Cibles

Usagers

Communes

Description de l'action

Encourager les usagers à broyer leurs déchets verts en les informant et mettant à leur disposition les outils nécessaires pour obtenir du broyat pour le paillage.

Gisement d'impact

Déchets verts

Partenaires / relais

Direction des services techniques (service espaces verts)

Communes

Direction de la communication

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Redéfinir les modalités de location des broyeurs GT	X						
Former à l'utilisation des broyeurs et créer une notice d'utilisation		X	X	X	X	X	X
Communiquer sur les broyeurs auprès des communes et des usagers		X	X	X	X	X	X
Créer des partenariats avec les communes	X	X	X	X	X	X	X
Organiser des journées broyat avec les communes	1	4	4	4	4	4	4
Réaliser des animations sur le broyage et le paillage	X	X	X	X	X	X	X

Budget

SOUS ACTIONS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Achat broyeurs	60000													
Location broyeur								3000	5000	6000	6000	6000	6000	6000
Communication		500	500	500	500	500	500							
Journées broyats	100	500	1000	1000	1000	1000	1000							
TOTAL	60100	1000	1500	1500	1500	1500	1500							
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES TRAITEMENT								3000	15000	30000	54180	54700	55260	55800
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES ACHAT														

Indicateurs d'activités

Libellé de l'indicateur	Nombre de jours d'utilisation des broyeurs par les usagers						
Unité	Jour						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible	80	100	150	175	185	200	210
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre de jours d'utilisation des broyeurs par les communes						
Unité	Jour						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible	10	20	25	30	35	37	40
Résultats							

Indicateurs d'impact

Libellé de l'indicateur	Nombre de participants sensibilisés lors des journées broyat						
Unité	Participant						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible	30	120	150	150	150	150	150
Résultats							

Indicateurs d'évitement

Libellé de l'indicateur	Tonnage de déchets verts évités						
Unité	Tonnes						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible	200	1000	2000	3612	3648	3684	3720
Résultats							

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	+++
Niveau d'efficacité	+++

- 14,4% de fermentescibles présents dans les OM
 - Obligation de tri à la source des biodéchets

ACTION 2 : FACILITER LE COMPOSTAGE

Objectifs

Limiter la fraction fermentescible dans les ordures ménagères résiduelles.
 Diminuer les apports de déchets verts en déchèteries.

Cibles

Usagers
 Agents
 Elus
 Scolaires

Description de l'action

Équiper la majorité des foyers de la communauté de communes en composteurs en développant la vente à moindre coût ou la gratuité.
 Chaque personne équipée sera sensibilisée au compostage et broyage/paillage quand cela sera possible.

Gisement d'impact

Déchets fermentescibles
 Déchets verts

Partenaires / relais

Direction de la communication
 Associations / Réseau compost citoyen

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Redéfinir les modalités de distribution des composteurs GT	X						
Distribuer des composteurs à moindre cout ou gratuitement	X	X	X	X	X	X	X
Journée distribution dans les communes	1	4	4	4	4	4	4
Réaliser un diagnostic de territoire compostage partagé	X						
Appel à projet TRIBIO	X						
Communiquer sur la distribution de composteurs		X	X	X	X	X	X
Former un référent composteur		X					
Participer à l'évènement national Tous au compost	X	X	X	X	X	X	X
Accompagner la mise en place de compostage partagé	X	X	X	X	X	X	X
Participer au réseau compost citoyen		X	X	X	X	X	X

Budget

SOUS ACTIONS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Achat composteurs	14700	30000	30000	30000	30000	30000	30000	5000	8000	8000	8000	8000	8000	8000
Formation		1000	1000											
Communication	100	500	1000	1000	1000	1000	1000							
Animations	1000	1500	2000	2000	2000	2000	2000							
TOTAL	15800	33000	34000	33000	33000	33000	33000	5000	8000	8000	8000	8000	8000	8000
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES TRAITEMENT								12000	33600	43200	60000	84000	108000	128000
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES ACHAT														

Indicateurs d'activités

Libellé de l'indicateur	Nombre de composteurs distribués						
Unité	Composteur						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible	200	400	400	400	400	400	400
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre d'ateliers mis en place						
Unité	Atelier						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible	5	10	10	10	10	10	10
Résultats							

Indicateurs d'impact

Libellé de l'indicateur	Nombre de personnes sensibilisées lors des ateliers						
Unité	Personne						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible	250	700	700	700	700	700	700
Résultats							

Indicateurs d'évitement

Libellé de l'indicateur	Tonnage déchets fermentescibles évités						
Unité	Tonne						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible	50	140	180	250	350	450	530
Résultats							

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	+++
Niveau d'efficacité	+++

ACTION 3 : DÉCHÈTERIES LIEUX DE COMMUNICATION ET D'ÉCHANGES

Objectifs

Utiliser les déchèteries pour qu'elles deviennent un lieu de communication et d'échanges sur la gestion de proximité des biodéchets.

Cibles

Usagers
Gardiens de déchèterie
Agents
Communes

Description de l'action

Former les gardiens de déchèteries.
Réaliser des démonstrations et exposer des outils de communication.

Gisement d'impact

DMA

Partenaires / relais

Gardiens de déchèteries
Direction des services techniques (service espaces verts)

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Former les gardiens de déchèteries		X			X		
Donner des outils de communication aux gardiens		X	X	X	X	X	X
Journées de démonstration		5	5	5	5	5	5
Exposition		X	X	X	X	X	X

Budget

SOUS ACTIONS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Communication		500	500	500	500	500	500							
TOTAL		500	500	500	500	500	500							
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES TRAITEMENT														
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES ACHAT														

Indicateurs d'impact

Libellé de l'indicateur	Nombre de personnes sensibilisées lors de démonstration						
Unité	Personne						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible	0	150	150	150	150	150	150
Résultats							

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	+++
Niveau d'efficacité	++

ACTION 4 : JARDINAGE AU NATUREL

Objectifs

Baisser l'apport des déchets verts en déchèterie.
Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires.

Cibles

Usagers
Communes
Agents

Description de l'action

Accompagner les porteurs de projet de jardin partagé pour réduire l'apport des déchets en déchèteries et permettre de créer du lien social.

Utiliser ces jardins partagés comme lieu d'ateliers de sensibilisation aux usagers.

Valoriser et informer sur les communes et les particuliers pratiquant déjà cette démarche.

Gisement d'impact

Déchets verts
DMS

Partenaires / relais

Associations
Direction de la communication

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Accompagner les structures/associations sur un projet de jardin au naturel partagé		X	X	X	X	X	X
Ateliers sur le jardinage au naturel	2	6	12	15	18	18	18
Organiser des visites de site existant (particulier)		X	X	X	X	X	X

Budget

SOUS ACTIONS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Communication		500	500	500	500	500	500							
TOTAL		500	500	500	500	500	500							
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES TRAITEMENT														
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES ACHAT														

Indicateurs d'activités

Libellé de l'indicateur	Nombre de porteurs de projets						
Unité	Projet						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible	0	2	4	5	6	6	6
Résultats							

Indicateurs d'impact

Libellé de l'indicateur	Nombre de personnes sensibilisées au jardinage au naturel						
Unité	Personne						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		60	120	150	180	180	180
Résultats							

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	+++
Niveau d'efficacité	+-



AXE 4 : GASPILLAGE ALIMENTAIRE

ACTION 1 : MISE EN PLACE D'UNE PROCÉDURE D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Objectifs

Limiter le gaspillage alimentaire en restauration collective.

Cibles

Agents de restauration collective

Usagers

Description de l'action

Diminuer le gaspillage alimentaire en production :

- Former les agents aux techniques de cuisson
- Privilégier l'achat responsable et les circuits courts
- Travailler sur le grammage des portions
- Mettre en place des cellules de refroidissement

Diminuer le gaspillage alimentaire lors du service :

- Participer à la charte d'engagement zéro gaspillage
- Impliquer / informer / former les convives sur la thématique
- Accompagner sur le libre-service
- Mise en place d'outils spécifiques
- Améliorer le confort en salle

Engager les différents acteurs.

Gisement d'impact

Fraction fermentescible OM

Partenaires / relais

Direction de l'éducation

Direction de la communication

Acteurs locaux

Associations

Chambre de l'agriculture

Ecoles

ADEME

27 centimes par repas servi

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
GT pour définition de l'accompagnement et de ses modalités		X					
Communication sur l'accompagnement		X	X	X	X	X	X
Diagnostic / plan d'actions / sensibilisation / suivi		2	5	5	5	5	5
Former les agents		X	X	X	X	X	X

Budget

SOUS ACTIONS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Outils de communication		200	200	200	200	200	200							
TOTAL		200	200	200	200	200	200							
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES TRAITEMENT														
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES ACHAT (sans cumul)								0	4800	12000	12000	12000	12000	12000

Indicateurs d'activités

Libellé de l'indicateur	Nombre de structures accompagnées						
Unité	Accompagnement						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		2	5	5	5	5	5
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre d'animations en salle						
Unité	Animation						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		4	10	10	10	10	10
Résultats							

Indicateurs d'impact

Libellé de l'indicateur	Nombre de personnes sensibilisées						
Unité	Personne						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		100	250	250	250	250	250
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre d'agents formés						
Unité	Taux d'agent						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		6	15	15	15	15	15
Résultats							

Indicateurs d'évitement

Libellé de l'indicateur	OM évitées						
Unité	Tonnage						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		*	*	*	*	*	*
Résultats							

* A définir selon le diagnostic quantitatif

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	++
Niveau d'efficacité	+++

ACTION 2 : SENSIBILISER LA POPULATION AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Objectifs

Réduire la part des déchets alimentaires dans la poubelle des ordures ménagères.
Développer la sensibilisation de la population à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Cibles

Usagers

Description de l'action

Développer la communication de proximité sur le gaspillage alimentaire en créant des ateliers, des journées spécifiques et des outils permettant de concrétiser.

Gisement d'impact

Fraction fermentescible des OM

Partenaires / relais

Réseau CREPAQ
Direction de la communication
Direction des systèmes d'information
Mairie
Associations

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
GT		X					
Création d'outils de communication		X					
Ateliers anti-gaspi		1	5	5	5	5	5
Journées anti-gaspi			1	1	1	1	1
Création d'une plateforme interactive				X			

Budget

SOUS ACTIONS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Communication		100	300	300	300	300	300							
TOTAL		100	300	300	300	300	300							
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES TRAITEMENT										23400	11700	11700	11700	11700
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES ACHAT														

Indicateurs d'activités

Libellé de l'indicateur	Nombre de partenariats						
	Partenaire						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible			3	3	3	3	3
Résultats							

Indicateurs d'impact

Libellé de l'indicateur	Nombre de personnes sensibilisées						
Unité	Personne						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		30	200	200	200	200	200
Résultats							

Indicateurs d'évitement

Libellé de l'indicateur	Part dans les OM						
Unité	Kg/hab.						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible	13	13	11	10	9	8	7
Résultats							

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	++
Niveau d'efficacité	++

ACTION 3 : FAMILLE 0 DÉCHET ALIMENTAIRE

Objectifs

Former des citoyens relais sur le gaspillage alimentaire.
Communiquer sur les bonnes pratiques.

Cibles

Les usagers du territoire

Description de l'action

Accompagner les foyers souhaitant participer au défi lancé "famille zéro déchet alimentaire" et communiquer sur les pratiques et résultats obtenus.

Gisement d'impact

OMR

Partenaires / relais

Elus
Communes
Direction de la communication

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Répertorier les familles potentielles		X					
Réunion de lancement / cf de presse			X				
Accompagnement des familles			X	X	X	X	X
Communiquer sur les pratiques et résultats			X	X	X	X	X

Budget

SOUS ACTIONS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Communication			200	200	200	200	200							
TOTAL			200	200	200	200	200							
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES TRAITEMENT														
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES ACHAT														

Indicateurs d'impact

Libellé de l'indicateur	Nombre de familles zéro déchet alimentaire						
Unité	Famille						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible			5	5	5	5	5
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre de communication aux usagers						
Unité	Famille						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible			10	5	5	5	5
Résultats							

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	+++
Niveau d'efficacité	+-

AXE 5 : ÉDUCATION

ACTION 1 : INFORMER ET DONNER DU SENS

Objectifs

Harmoniser la sensibilisation de tous les acteurs sur tous les temps avec l'enfant.
Réaliser une action transversale.

Cibles

Enfants
Enseignants
Agents communaux et communautaires

Description de l'action

Harmoniser les pratiques sur tous les temps dédiés à l'enfant, scolaires, périscolaires, extra-scolaires en créant des ateliers à destination des enfants et des enseignants et en formant les agents référents susceptibles de les animer.

Gisement d'impact

DMA

Partenaires / relais

Direction de l'éducation
Direction de la communication
Centres socio-culturels
Communes

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Identifier les différents temps/cibles par structure partenaire et leur référent		X					
Groupe de travail		X		X		X	
Former les agents			X		X		X
Création d'outils (kit animation...)			X		X		X
Ateliers			X	X	X	X	X

Budget

SOUS ACTIONS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Outils d'animations			500		500		500							
TOTAL			500		500		500							
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES TRAITEMENT														
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES ACHAT														

Indicateurs d'activités

Libellé de l'indicateur	Nombre de formations						
Unité	Formation						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible			2		2		2
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre de site concernés						
Unité	%						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible			30%		70%		100%
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre d'ateliers						
Unité	Atelier						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible							
Résultats			15	15	15	15	15

Indicateurs d'impact

Libellé de l'indicateur	Nombre d'agents formés						
Unité	%						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible			30%		70%		100%
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre d'enfants sensibilisés						
Unité	Enfant						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible			350	350	350	350	350
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre d'enseignants sensibilisés						
Unité	Enseignant						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible			30%		70%		100%
Résultats							

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	++
Niveau d'efficacité	++

ACTION 2 : MOBILISER LES PARTENAIRES

Objectifs

Utiliser les compétences pour créer une information pertinente et diffusée dans un maximum de structures.

Cibles

Associations
Agents communaux

Description de l'action

Mobiliser les différents partenaires pour penser et réaliser l'action de prévention dans un maximum de structures scolaires et délivrer une information la plus qualitative possible.

Gisement d'impact

DMA

Partenaires / relais

Communes
Service juridique
Associations

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Identification des acteurs potentiels	X						
Groupe de travail		X					
Définition du champ d'intervention et de son contenu		X					
Mise en place de partenariats		X					
Mise en œuvre des actions		X	X	X	X	X	X

Budget

SOUS ACTIONS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Prestations		10000	10000	10000	10000	10000	10000							
TOTAL		10000	10000	10000	10000	10000	10000							
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES TRAITEMENT														
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES ACHAT														

Indicateurs d'activités

Libellé de l'indicateur	Nombre de conventions mises en place						
Unité	Partenariat						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible			6	6	6	6	6
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre d'ateliers menés par des agents communaux						
Unité	Atelier						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible			6	6	6	6	6
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre d'ateliers menés par des associations						
Unité	Atelier						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible			15	15	15	15	15
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre d'enfants sensibilisés						
Unité	Atelier						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible			525	525	525	525	525
Résultats							

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	++
Niveau d'efficacité	+++

ACTION 3 : BAISSER LA PRODUCTION DE DÉCHETS DES LIEUX D'ACCUEIL DES ENFANTS ET AUGMENTER LEUR VALORISATION

Objectifs

Diminuer la production de déchets des ordures ménagères et assimilées sur les différents lieux d'accueil de l'enfant et augmenter leur taux de valorisation.

Cibles

Enfants
Enseignants
Agents communaux
Agents communautaires

Description de l'action

L'action se divise en plusieurs axes selon les déchets ciblés :

Déchets papier

- Sensibiliser les acteurs aux bons gestes (brouillon, paramétrage d'impression, manuels)
- Dématérialiser les inscriptions et réunir les outils d'inscriptions
- Utiliser le papier pour des activités et des créations (pouf)

Déchets de fournitures

- Privilégier l'achat groupé et les fournitures éco-responsables.
- Flécher les produits réutilisables sur les catalogues de fournitures

Déchets fermentescibles

- Accompagner les structures dans la baisse de la fraction fermentescible
- Mise en place du compostage sur l'ensemble des sites d'accueil ou bien des alternatives
- Créer des jardins pour réutiliser les biodéchets

Déchets recyclables

- Former les acteurs au tri des déchets
- Harmoniser le tri des déchets sur l'ensemble des structures
- Réaliser la pré-collecte papier par les associations

Déchets d'emballages en restauration

- Privilégier l'achat de produits en vrac ou consignés

Mobilier

- Créer une bourse de partage de biens mobiliers

Gisement d'impact

OMA :

- Papier
- Emballages
- OM
- Fraction fermentescible

Partenaires / relais

Direction de la communication
Direction de l'éducation
Direction des services technique
Direction des systèmes d'informations
Communes
Associations

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Répertorier les écoles et leurs modalités de gestion des déchets		X					
Proposer l'accompagnement aux lieux ciblés		X	X	X	X	X	X
Diagnostic/plan d'actions/suivi/communication		X	X	X	X	X	X
Dématérialiser les inscriptions		X	X				
Inciter l'achat de produits réutilisables - flécher les produits		X					
Mise en place de conventions pour la pré-collecte papier		X	X	X	X	X	X
Création de partenariats pour la bourse au partage de mobiliers			X				

Budget

SOUS ACTIONS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Achat de contenants		800	1000	1000	1000	1000	1000							
Pré-collecte papiers	17000	17000	17000	17000	17000	17000	17000							

Indicateurs d'activités

Libellé de l'indicateur	Nombre de sites						
Unité	Site						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		5	7	7	7	7	7
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre de partenariats pré-collectes papiers						
Unité	Association						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		15	15	15	15	15	15
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre de jardins créés						
Unité	Jardin						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		5	2	2	2	2	2
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre de mobiliers réutilisés						
Unité	Mobilier						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		30	50	50	50	50	50
Résultats							

Indicateurs d'évitement

Libellé de l'indicateur	Quantité d'OM détournés						
Unité	Tonne						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible	*	*	*	*	*	*	*
Résultats							

* A définir après diagnostic quantitatif

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	++
Niveau d'efficacité	+++

ACTION 4 : ENGAGER

Objectifs

Engager les écoles pour rendre les actions mises en place pérennes et diffuser le message.

Cibles

Enfants
Enseignants
Agents communaux
Agents communautaires

Description de l'action

Formaliser et valoriser les actions réalisées par les écoles en proposant la signature d'une charte de réduction et valorisation des déchets afin que celle-ci se transforme en actes.

Rendre les enfants acteurs relais en les identifiant comme ambassadeurs pour diffuser le message auprès des parents et les accompagner pour une communication spécifique de l'école.

Pour les écoles souhaitant aller plus loin, un accompagnement pour la labellisation éco-école sera proposé.

Gisement d'impact

DMA

Partenaires / relais

Direction de la communication

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Groupe de travail	X	X					
Proposition de la charte		X	X	X	X	X	X
Signature de charte		X	X	X	X	X	X
Valorisation des actions		X	X	X	X	X	X

Budget

SOUS ACTIONS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
TOTAL														
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES TRAITEMENT														
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES ACHAT														

Indicateurs d'activités

Libellé de l'indicateur	Nombre de chartes signées						
	Charte						
Unité	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Année							
Valeur cible		5	7	7	7	7	7
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre d'école labellisées						
Unité	Label						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		1	2	2	2	2	2
Résultats							

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	++
Niveau d'efficacité	++

AXE 6 : PROFESSIONNELS

ACTION 1 : MOBILISER LES ACTEURS

Objectifs

Travailler avec les différents acteurs économiques pour réunir les compétences et transmettre les informations.

Cibles

CMI
CMA
Chambre de l'agriculture
Associations / groupement d'entreprises

Description de l'action

Construire un réseau d'acteurs économiques du territoire permettant de coconstruire les actions du PLPDMA de la thématiques Professionnels.

Gisement d'impact

DMA

Partenaires / relais

ADEME
Développeurs économiques

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Créer une base de données des acteurs potentiels		X					
Groupe de travail		X					
Définir les modalités d'organisation du réseau		X					
Construire en mode réseau			X	X	X	X	X

Budget

SOUS ACTIONS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
TOTAL														
	ÉCONOMIES GÉNÉRÉES TRAITEMENT													
	ÉCONOMIES GÉNÉRÉES ACHAT													

Indicateurs d'activités

Libellé de l'indicateur	Nombre d'acteurs participants au réseau						
Unité	Acteurs						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		10	20	25	25	25	25
Résultats							

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	+++
Niveau d'efficacité	++

ACTION 2 : BAISSER LA PRODUCTION DE DÉCHETS DES ENTREPRISES ET AUGMENTER LEUR VALORISATION

Objectifs

Baisser les DMA issus des professionnels.
Augmenter leur taux de valorisation.

Cibles

Professionnels

Description de l'action

Accompagner les entreprises dans leur gestion des déchets en leur proposant la mise en place d'un plan d'actions pour la réduction de leur production de DMA :

- Réaliser un plan d'actions par typologie de déchets.
- Accompagner individuellement les entreprises inscrites dans la démarche.
- Sensibiliser les salariés en identifiant des référents et en formant (ateliers/visites).
- Suivre et évaluer
- Communiquer sur la démarche des entreprises Test.

Gisement d'impact

DMA

Partenaires / relais

Développeurs économiques
Direction de la communication
Communes
CCI/CMA/Chambre de l'agriculture

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Identifier les entreprises à fort potentiel		X					
Réaliser un plan d'actions par typologie de déchets		X					
Inscrire des entreprises dans la démarche			X	X	X	X	X
Accompagner les entreprises volontaires			X	X	X	X	X
Communiquer sur les entreprises test en faisant apparaître les actions et les résultats			X	X	X	X	X
Création d'un kit par type d'entreprise pour diffusion				X	X	X	X

Budget

SOUS ACTIONS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Kit/support com				500	500	500	500							
Diffusion document				1000	1000	1000	1000							
TOTAL				1500	1500	1500	1500							
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES TRAITEMENT								*	*	*	*	*	*	*
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES ACHAT														

* A définir selon diagnostic quantitatif

Indicateurs d'activités

Libellé de l'indicateur	Nombre d'entreprises accompagnées						
Unité	Entreprise						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible			5	5	5	5	5
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre de kits distribués						
Unité	Kits						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible				500	500	500	500
Résultats							

Indicateurs d'impact

Libellé de l'indicateur	DMA évités						
Unité	Tonne						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible			*	*	*	*	*
Résultats							

* A définir selon diagnostic quantitatif

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	++
Niveau d'efficacité	+++

ACTION 3 : VALORISER LES ENTREPRISES VERTUEUSES ET LES RENDRE RELAIS

Objectifs

Valoriser les bonnes pratiques.

Cibles

Entreprises

Description de l'action

Identifier les entreprises vertueuses pour promouvoir leurs actions et les rendre relais.

Gisement d'impact

DMA

Partenaires / relais

Direction de la communication

Développeurs économiques

Communes

Réseau

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Identifier les entreprises vertueuses en matière de réduction des déchets		X					
Promouvoir leurs actions			X	X	X	X	X
Labelliser les entreprises vertueuses				X	X	X	X

Budget

SOUS ACTIONS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Communication			500	500	500	500	500							
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES TRAITEMENT														
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES ACHAT														

* A définir selon diagnostic quantitatif

Indicateurs d'activités

Libellé de l'indicateur	Nombre d'entreprises vertueuses identifiées						
Unité	Entreprise						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		20					
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre d'entreprises labellisées						
Unité	Entreprise						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible			15	10	10	10	10
Résultats							

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	+++
Niveau d'efficacité	+-



AXE 7 : 3R

ACTION 1 : COMMUNIQUER POUR CHANGER LES COMPORTEMENTS

Objectifs

Sensibiliser les usagers sur le réemploi, la réparation, la réutilisation afin d'augmenter la durée de vie des objets.

Cibles

Usagers

Description de l'action

Informier des enjeux de 3R.

Changer les comportements.

Impulser le faire soi-même en sollicitant et promouvant les anciens savoir-faire.

Communiquer sur l'achat éco-responsable avec l'intégration des coefficients de réparabilité.

Faire connaître l'annuaire de la réparation Répar'acteurs de la chambre des métiers et de l'artisanat.

Réaliser une action pendant la SERD.

Gisement d'impact

DMA

Partenaires / relais

Direction de la communication

Associations

Chambre des métiers et de l'artisanat

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Groupe de travail			X				
Information sur les enjeux des 3R			X				
Communication sur le faire soi-même				X			
Communication annuelle Répar'acteurs				X			
Action SERD			X	X	X	X	X
Communiquer sur les achats éco-responsables				X			

Budget

SOUS ACTIONS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Communication			200	500	500	500	500							
TOTAL			200	500	500	500	500							
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES TRAITEMENT														
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES ACHAT														

Indicateurs d'activités

Libellé de l'indicateur	Nombre d'ateliers mis en place lors de la SERD						
Unité	Atelier						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible			2	2	2	2	2
Résultats							

Indicateurs d'impact

Libellé de l'indicateur	Nombre de personnes sensibilisées lors des animations						
Unité	Personnes						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible			50	50	50	50	50
Résultats							

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	+++
Niveau d'efficacité	+-

ACTION 2 : ENCOURAGER LE RÉEMPLOI ET LE PARTAGE DES BIENS ENTRE LES HABITANTS

Objectifs

Limiter les apports de déchets en déchèteries notamment les encombrants.
Encourager la mutualisation des biens.

Cibles

Usagers

Description de l'action

Créer une plateforme de mutualisation/dons de biens et services.
Créer un guide de réemploi

Gisement d'impact

DMA

Partenaires / relais

Communes
Agents communautaires
Direction de la communication
Direction des systèmes d'information
Service déchèterie
Associations
Entreprises

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Groupe de travail	X						
Mise en place d'un intranet CC pour la mutualisation des biens et des services		X					
Mise en place d'une plateforme usagers pour la mutualisation des biens et des services			X				
Communication sur la plateforme			X	X	X	X	X
Création d'un guide de réemploi				X		X	

Budget

SOUS ACTIONS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Création guide				500		200								
TOTAL				500		200								
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES TRAITEMENT														
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES ACHAT														

Indicateurs d'activités

Libellé de l'indicateur	Nombre de guide distribué						
Unité	Guide						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible				250	130	130	130
Résultats							

Indicateurs d'impact

Libellé de l'indicateur	Nombre d'objets mis sur la plateforme						
Unité	Objets / pièce de rechange						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible			100	300	400	500	600
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre d'adhérents aux plateformes						
Unité	Objet						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible			20	100	200	300	400
Résultats							

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	++
Niveau d'efficacité	++

ACTION 3 : GRATIFÉRIAS

Objectifs

Limiter les apports de déchets en déchèteries notamment les encombrants.
Encourager la mutualisation des biens.
Créer du lien social.

Cibles

Usagers
Associations

Description de l'action

Impulser une nouvelle dynamique sur le don en créant ou accompagnant à la mise en place de Gratiféria. La Gratiféria peut être considérée comme un marché gratuit où les personnes peuvent donner et/ou se servir sans contrepartie.

Gisement d'impact

DMA

Partenaires / relais

Direction des services techniques
Direction de la communication
Gardiens de déchèteries
Communes
Associations
Presse

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Groupe de travail		X					
Définition de la méthodologie à appliquer		X					
Mise en place de partenariat avec les communes			X	X	X	X	X
Mise en place de partenariat avec les associations			X	X	X	X	X
Préparation, communication et recueil objets			X	X	X	X	X
Communication			X	X	X	X	X
Gratiféria			1	1	1	1	1

Budget

SOUS ACTIONS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Communication			500	500	500	500	500							
Organisation			1000	1000	1000	1000	1000							
TOTAL			1500	1500	1500	1500	1500							
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES TRAITEMENT														
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES ACHAT														

Indicateurs d'activités

Libellé de l'indicateur	Nombre de partenariats						
Unité	Partenariat						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible			4	4	4	4	4
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre de Gratiférias mises en place						
Unité	Gratiféria						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible			1	1	1	1	1
Résultats							

Indicateurs d'impact

Libellé de l'indicateur	Nombre de visiteurs						
Unité	Visiteur						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible			300	300	300	300	300
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre de personnes sensibilisées lors des ateliers						
Unité	Personne						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible			40	40	40	40	40
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre d'objets détournés						
Unité	Objets						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible			150	150	150	150	150
Résultats							

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	++
Niveau d'efficacité	++

ACTION 4 : MISE EN PLACE DE CAISSONS DE RÉEMPLOI EN DÉCHÈTERIES

Objectifs

Baisser les tonnages traités issus des déchèteries.
Augmenter la durée de vie des objets.

Cibles

Usagers

Description de l'action

Mise en place de caissons de réemploi en déchèterie à destination des associations.

Gisement d'impact

DMA

Partenaires / relais

Service déchèteries
Service juridique
Associations du réemploi

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Définir les modalités des partenariats	X						
Signature des conventions		X	X	X	X	X	X
Formation des gardiens de déchèterie		X					
Mise en place des caissons de réemploi		X	X	X	X	X	X
Communication		X	X	X	X	X	X

Budget

SOUS ACTIONS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Achat caissons		5000												
Communication		100												
TOTAL		5100												
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES TRAITEMENT														
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES ACHAT														

Indicateurs d'activités

Libellé de l'indicateur	Nombre d'associations partenaires						
Unité	Association						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		3	4	4	4	4	4
Résultats							

Indicateurs d'impact

Libellé de l'indicateur	Nombre de déchèteries concernées						
Unité	Déchèterie						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		2	3	3	3	3	3
Résultats							

Indicateurs d'évitement

Libellé de l'indicateur	Quantité de déchets détournés						
Unité	Tonne						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible			200	200	200	200	200
Résultats							

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	++
Niveau d'efficacité	+++

ACTION 5 : ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DES CAFÉS REPARATIONS

Objectifs

Baisse des DMA

Prolonger la durée des objets en mutualisant le savoir-faire pour un changement de comportement à long terme.

Cibles

Associations

Communes

Direction de la communication

Description de l'action

Promouvoir et participer aux cafés réparations déjà existants.

En collaboration avec les associations expérimentées, accompagner les associations désireuses de reproduire la démarche.

Gisement d'impact

DMA

Partenaires / relais

Communes

Associations

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Groupe de travail avec les associations		X					
Communication		X	X	X	X	X	X
Animations		2	4	4	4	4	4
Accompagnement		X	X	X	X	X	X

Budget

SOUS ACTIONS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Communication		100	100	100	100	100	100							
TOTAL		100	100	100	100	100	100							
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES TRAITEMENT														
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES ACHAT														

Indicateurs d'activités

Libellé de l'indicateur	Nombre de porteurs de projets						
Unité	Association						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible	1	2	3	3	3	3	3
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre de café réparation organisé						
Unité	Café réparation						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible	2	8	10	10	10	10	10
Résultats							

Indicateurs d'impact

Libellé de l'indicateur	Nombre de personnes sensibilisées lors des ateliers						
Unité	Taux de personne						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		30	60	60	60	60	60
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre d'objets réparés par café						
Unité	Objet						
Année	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021
Valeur cible	20	80	100	100	100	100	100
Résultats							

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	+++
Niveau d'efficacité	+-

AXE 8 : OBSERVATION / ÉVALUATIONS

ACTION 1 : CARACTÉRISER LES DÉCHETS POUR IDENTIFIER ET OPTIMISER

Objectifs

Identifier les flux présents dans les OM et les encombrants pour déterminer les gisements prioritaires, Orienter la politique déchets, mesurer les résultats des actions et améliorer si nécessaire.

Cibles

Usagers

Description de l'action

Réaliser annuellement une caractérisation des encombrants.
Réaliser tous les 2 ans une caractérisation des OM.

Gisement d'impact

DMA

Partenaires / relais

Service déchèterie
Service collectes
Cabinet d'études

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Rédaction du cahier des charges caractérisation OM		X		X		X	
Réalisation d'une consultation caractérisation OM		X		X		X	
Mise en œuvre caractérisation OM			X		X		X
Rapport d'étude caractérisation			X		X		X
Définition modalités caractérisation encombrants	X						
Caractérisation encombrants	X	X	X	X	X	X	X
Réalisation bilan caractérisation encombrants	X	X	X	X	X	X	X
Communication sur les résultats		X	X	X	X	X	X

Budget

SOUS ACTIONS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Caractérisation OM			8000		8000		8000							
TOTAL			8000		8000		8000							
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES TRAITEMENT														
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES ACHAT														

Indicateurs d'activités

Libellé de l'indicateur	Nombre OP caractérisations OMR réalisées						
Unité	Caractérisation OMR						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible			1		1		1
Résultats							

Libellé de l'indicateur	Nombre OP caractérisations tout venant						
Unité	Caractérisation tout venant						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible	1	1	1	1	1	1	1
Résultats							

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	+++
Niveau d'efficacité	+++

ACTION 2 : RÉALISER UNE VEILLE SUR LES PROJETS INNOVANTS ET DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ SI OPPORTUN

Objectifs

Collecter, traiter, diffuser et exploiter des informations pour permettre d'anticiper les évolutions et projets innovants afin de déterminer les études de faisabilité à réaliser.

Réalisation d'études de faisabilité pour la définition des stratégies à venir et projets.

Cibles

Agents communautaires

Élus

Partenaires

Description de l'action

Définir et appliquer une procédure de veille et de communication

Réaliser des études de faisabilité à partir des thématiques identifiées lors des groupes de travail, à savoir :

- Recyclerie : thématique 3E
- Méthanisation : thématique biodéchets
- Légumerie : thématique gaspillage alimentaire

Gisement d'impact

DMA

Partenaires / relais

Direction de la communication

Direction des systèmes d'informations

ADEME

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Groupe de travail	X						
Mise en place d'une procédure de veille	X						
Communication sur la veille		X	X	X	X	X	X
Rédiger un cahier des charges études		X	X	X			
Réalisation d'une consultation		X	X	X			
Étude et COPIL		X	X	X			
Bilan étude		X	X	X			
Présentation réunion VP		X	X	X			
Décision		X	X	X			

Budget

SOUS ACTIONS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Étude		10000	10000	10000										
TOTAL		10000	10000	10000										
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES TRAITEMENT														
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES ACHAT														

Indicateurs d'activités

Libellé de l'indicateur	Nombre d'études réalisées						
Unité	Envoi						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		1	1	1			
Résultats							

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	++
Niveau d'efficacité	++

ACTION 3 : TARIFICATION DES PROFESSIONNELS EN DÉCHÈTERIES, LEVIER DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

Objectifs

Baisse des apports en déchèteries des professionnels.

Cibles

Professionnels

Description de l'action

Étudier l'impact de la mise en place de la tarification et identifier les pistes d'optimisation et les accompagnements nécessaires.

Gisement d'impact

DMA

Partenaires / relais

Service déchèteries
Service administratif

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Groupe de travail	X						
Recueil des données		X		X		X	
Présentation de l'étude		X		X		X	
Définition des actions d'optimisation		X		X		X	
Mise en œuvre des actions			X		X		X
Suivi			X	X	X	X	X

Budget

SOUS ACTIONS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
TOTAL														
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES TRAITEMENT														
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES ACHAT														

Indicateurs d'activités

Libellé de l'indicateur	Nb Etude						
Unité							
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		1		1		1	
Résultats							

Indicateurs d'impact

Libellé de l'indicateur	Nb d'actions						
Unité	Action						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible			2	2	2	2	2
Résultats							

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	+++
Niveau d'efficacité	++

AXE 9 : COLLECTES / TRAITEMENT

ACTION 1 : NOUVEAU MODE DE COLLECTE - MISE EN PLACE DU PROCESSUS D'OPTIMISATION AVEC ÉVALUATION ET ÉTUDES DES PISTES D'AMÉLIORATION

Objectifs

Évaluer la mise en place des nouveaux modes de collecte afin d'évaluer les résultats et d'identifier les pistes d'amélioration si nécessaire.

Cibles

Usagers
Communes
Élus

Description de l'action

Mise en place d'un comité de suivi.

Mise en place d'indicateurs pour évaluer les modes de collecte à partir des objectifs initialement définis.

Définir les pistes d'amélioration.

Gisement d'impact

OMA

Partenaires / relais

Service collectes
Service administratif
Direction de la communication

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Comité de suivi		X		X		X	
Mise en place d'indicateurs et leur suivi		X	X	X	X	X	X
Définition des pistes d'amélioration				X	X	X	X

Budget

SOUS ACTIONS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
TOTAL														
	ÉCONOMIES GÉNÉRÉES TRAITEMENT													
	ÉCONOMIES GÉNÉRÉES ACHAT													

Indicateurs d'activités

Libellé de l'indicateur	Nb d'indicateurs suivis						
Unité	Indicateur						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		10	10	10	10	10	10
Résultats							

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	++
Niveau d'efficacité	++

ACTION 2 : HARMONISATION ET APPLICATION DU RÉGLEMENT DE COLLECTE

Objectifs

Mise en place d'un règlement harmonisé et communiqué.

Veiller à l'application des règles définies sur le règlement de collecte sous peine de sanction.

Cibles

Usagers

Professionnels

Description de l'action

Mise en place du règlement de collecte à la suite de l'harmonisation des pratiques.

Mise en place d'une procédure (identification problématique de collecte / transmission d'informations / communication et sensibilisation / suivi des résultats) reposant sur le principe de la prévention, de l'information et des sanctions.

Gisement d'impact

OMA

Dépôts sauvages

Partenaires / relais

Service collectes

Service administratif

Service juridique

Direction de la communication

Communes

Agents communaux

Élus référents

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Groupe de travail	X						
Mise en place d'une procédure	X						
Rédaction et adoption du règlement de collectes	X						
Communication du règlement de collectes	X						
Mise en œuvre de la procédure	X	X	X	X	X	X	X

Budget

SOUS ACTIONS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Création document	1000													
Diffusion	4000													
TOTAL	5000													
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES TRAITEMENT														
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES ACHAT														

Indicateurs d'activités

Libellé de l'indicateur	Nombre de communes partenaires						
Unité	Communes						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		100%	100%	100%	100%	100%	100%
Résultats							

Indicateurs d'impact

Libellé de l'indicateur	Nombre de ménages informés						
Unité	Ménage						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		100%					
Résultats							

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	++
Niveau d'efficacité	+++

ACTION 3 : ÉTUDIER L'IMPACT DE LA GÉNÉRALISATION DE LA COLLECTE DES BIODÉCHETS ET DES CARTONS EN ÉTABLISSEMENTS

Objectifs

Déterminer les impacts éventuels liés à la généralisation de la collecte des biodéchets et des cartons en établissements.

Transmettre les éléments nécessaires à la décision.

Harmoniser les collectes en établissements (généralisation ou suppression).

Cibles

Élus

Description de l'action

Réaliser un diagnostic des collectes.

Réaliser une étude afin de déterminer les moyens techniques, financiers et humains à mettre en œuvre.

Gisement d'impact

Biodéchets

Cartons

OMR

Partenaires / relais

Service collectes

Développeurs économiques

ADEME

Région

Réseau compost citoyen

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Réalisation du diagnostic des collectes	X						
Réalisation d'une étude d'impact collecte biodéchets		X					
Réalisation d'une étude d'impact cartons			X				
Présentation en réunion de VP		X	X				
Décision		X	X				

Budget

SOUS ACTIONS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
TOTAL														
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES TRAITEMENT														
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES ACHAT														

Indicateurs d'activités

Libellé de l'indicateur	Nombre d'études réalisées						
	Questionnaire						
Unité	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		1	1				

Résultats							
-----------	--	--	--	--	--	--	--

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	++
Niveau d'efficacité	+++

ACTION 4 : REVALORISATION DES BONS GRAVATS

Objectifs

Rechercher des solutions pour le traitement des gravats
Diminuer les apports sur les ISDI

Cibles

Élus

Description de l'action

Tester la mise en place d'une action de valorisation des bons gravats avec une commune.
Mener une réflexion à l'échelle du territoire.

Gisement d'impact

Gravats

Partenaires / relais

Référents déchets
Agents de la direction et de la communauté de communes
Communes
Entreprises
DREAL

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Présentation en réunion de VP	X						
Action test avec la commune de Caunay	X						
Réalisation du diagnostic	X						
Mener une réflexion à l'échelle du territoire		X					
Présentation en réunion de VP		X					
Décision		X					

Budget

SOUS ACTIONS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
TOTAL														
	ÉCONOMIES GÉNÉRÉES TRAITEMENT													
	ÉCONOMIES GÉNÉRÉES ACHAT													

Indicateurs d'activités

Libellé de l'indicateur	Nombre d'études réalisées						
Unité	Questionnaire						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible	1	1					
Résultats							

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	++
Niveau d'efficacité	++

AXE 10 : INSTRUMENTS ÉCONOMIQUES

ACTION 1 : REDEVANCE SPÉCIALE, LEVIER DE LIMITATION DE LA PRODUCTION DES DÉCHETS

Objectifs

Généraliser la Redevance Spéciale et informer pour sensibiliser aux bienfaits de la prévention des déchets et de l'économie circulaire.

Cibles

Professionnels et assimilés

Description de l'action

Mise en place de la RS.

Suivi de la mise en place.

Étude des pistes d'amélioration.

Informer les entreprises sur les modalités de mise en place de la Redevance et sur l'utilité de la prévention des déchets et plus généralement l'économie circulaire.

Gisement d'impact

OMA

Partenaires / relais

Direction de la communication

Direction des finances

Service collectes

Développeurs économiques

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Généralisation de la Redevance Spéciale	X						
Groupe de travail		X					
Suivi et études des pistes d'amélioration		X					
Mise en œuvre des améliorations éventuelles		X					
Création d'un document d'information sur les entreprises et les déchets		X					
Communication sur la mise à disposition du document		X	X	X	X	X	X
Diffusion du document		X	X	X	X	X	X

Budget

SOUS ACTIONS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Impression document	4605	1500	200		200		200							
Diffusion document		3200												
Facturation								30000	30000	30000	30000	30000	30000	30000
TOTAL	4605	4700	200		200		200	30000	30000	30000	30000	30000	30000	30000
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES TRAITEMENT														
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES ACHAT														

Indicateurs d'activités

Libellé de l'indicateur	Nombre de documents distribués						
Unité	Document						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible	3000	3000	30	30	30	30	30
Résultats							

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	++
Niveau d'efficacité	++

ACTION 2 : ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS DANS LE CADRE DE LA TARIFICATION EN DÉCHÈTERIES

Objectifs

Diminuer l'apport des professionnels en déchèteries.

Cibles

Professionnels et assimilés

Description de l'action

Étudier l'impact de la tarification des professionnels en déchèteries.

Identifier les pistes d'amélioration.

Identifier les apports principaux et proposer un accompagnement.

Gisement d'impact

Déchets de déchèteries

Partenaires / relais

Service administratif DPGD

Service déchèteries

Direction de la communication

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Réalisation de l'étude d'impact	X						
Identification des pistes d'amélioration et mise en œuvre		X					
Identification des apports principaux		X	X	X	X	X	X
Proposition d'un accompagnement			X	X	X	X	X

Budget

SOUS ACTIONS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
TOTAL														
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES TRAITEMENT														
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES ACHAT														

Indicateurs d'impact

Libellé de l'indicateur	Nombre d'accompagnement						
	Indicateur						
Unité	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Année							
Valeur cible			5	5	5	5	5
Résultats							

Indicateurs d'évitement

Libellé de l'indicateur	Quantité des apports en déchèteries						
Unité	Tonnes						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible			*	*	*	*	*
Résultats							

* A définir selon diagnostic quantitatif

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	++
Niveau d'efficacité	++

ACTION 3 : EXPLIQUER LA TEOM

Objectifs

Sensibiliser sur les enjeux économiques de la politique déchets.
Changer les comportements.

Cibles

Ménages

Description de l'action

Expliquer le mode de calcul de la TEOM et son utilité.
Informers sur l'importance des actions de prévention des déchets pour inciter au changement des comportements.

Gisement d'impact

DMA

Partenaires / relais

DPGD
Direction de la communication
Direction des finances

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Groupe de travail	X						
Réalisation d'un document d'information		X					
Distribution à l'ensemble des foyers		X					

Budget

SOUS ACTIONS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Impression document		4000												
TOTAL		4000												
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES TRAITEMENT														
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES ACHAT														

Indicateurs d'impact

Libellé de l'indicateur	Nombre de ménages informés						
Unité	Ménage						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		100%					
Résultats							

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible
Niveau de faisabilité	+++				
Niveau d'efficacité		+-			

ACTION 4 : ÉVALUATION DE LA TEOM ET ÉTUDE DES PISTES D'AMÉLIORATION

Objectifs

Évaluer la généralisation de la tarification et étudier les pistes d'amélioration éventuelles.

Cibles

Usagers

Description de l'action

Mettre en place un comité de suivi d'évaluation.

Réaliser une évaluation de la généralisation.

Identification des pistes d'amélioration.

Gisement d'impact

DMA

Partenaires / relais

Service administratif de la DPGD

Direction des finances

DGFIP

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Comité de suivi		X	X			X	
Évaluation		X				X	
Identification des pistes d'amélioration			X				X

Budget

SOUS ACTIONS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
TOTAL														
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES TRAITEMENT														
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES ACHAT														

Indicateurs d'impact

Libellé de l'indicateur	Nombre de participants au comité de suivi						
Unité	Participant						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible		15	15			15	
Résultats							

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	++
Niveau d'efficacité	++

ACTION 5 : MATRICE COMPTA COUT, OUTILS DE GESTION ET DE COMMUNICATION

Objectifs

Évaluer le coût réel des services et des flux et communiquer sur les chiffres.
Disposer d'indicateurs économiques.

Cibles

Élus
Ménages

Description de l'action

Réaliser annuellement la matrice compta cout.
Communiquer le coût des services et des flux.

Gisement d'impact

DMA

Partenaires / relais

Service administratif de la DPGD
Direction de la communication

Étapes clés / planning

ÉTAPES CLÉS	PLANNING						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Compléter la matrice des couts	X	X	X	X	X	X	X
Communiquer sur les coûts		X	X	X	X	X	X

Budget

SOUS ACTIONS	DÉPENSES							RECETTES						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
TOTAL														
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES TRAITEMENT														
ÉCONOMIES GÉNÉRÉES ACHAT														

Indicateurs d'activités

Libellé de l'indicateur	Nb de matrice compta coût validé						
Unité	Matrice						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Valeur cible	1	1	1	1	1	1	1
Résultats							

Critères de priorisation

Code couleur	+++	++	+-	--	---
Légende	Très élevé	Élevé	Moyen	Faible	Très faible

Niveau de faisabilité	+++
Niveau d'efficacité	+++

AXE 1 : COMMUNICATION														
ORDRE PRIORITY	ACTIONS	DÉPENSES					RECETTES					OBJECTIFS		
		2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023		2024	2025
	APPROPRIATION DES ENJEUX PAR LES ÉLUS													
	Présentation dans les instances communales et communales	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI
	Distribution d'un document de présentation	1000		1000										
	Former les élus référents	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI
	Élus membres CCES et groupes de travail	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI
	TOTAL	1000		1000										
	DONNER UNE IMAGE ACCESSIBLE AU PLPDMA													
	Détermination d'une charte graphique	MI	MI											
	Création nom/logo/identique par thématique mais cohérente	MI	MI											
	Communiquer auprès de la population	6500		6500										
	TOTAL	6500		6500										
	COMMUNES AU CENTRE DE LA COMMUNICATION													
	Appropriation et participation à la concertation élus et agents communaux	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI
	Formation des agents communaux par thématique	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500
	Visites	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500
	Distribution kits de communication aux communes	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI
	Newsletter	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI
	TOTAL	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000
	MOBILISER LES PARTENAIRES													
	Participation de l'ensemble des acteurs aux groupes de travail	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI
	Mise en place de partenariats	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI
	Newsletter	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI
	TOTAL													
	COMMUNICATION DE PROXIMITÉ													
	Sensibilisation en porte à porte	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI
	Proposition d'un catalogue d'animations aux communes et associations	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI
	Animations	MI	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
	TOTAL	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
	VALORISER LES POINTS TRI ET LES BACS													
	Appel à projet		MI											
	Réalisation des projets validés de valorisation		1000											
	Communication sur les actions menées		MI											
	Création d'une communication spécifique bacs et PAV (Qrcode)		MI											
	TOTAL		1000											
	TOTAL AXE 1	1000	8700	3200	9700	2200	3200	9700	3200	9700	3200	9700	3200	9700

ORDRE PRIORITY		AXE 2 : ÉCO EXEMPLARITÉ																OBJECTIFS								
		RECETTES								COÛTS ÉVITÉS																
		2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028									
ACTIONS		DÉPENSES																								
INFORMER, DONNER DU SENS ET FORMER																										
	Présentation aux directeurs et encadrants pour portage	MI																								100% des agents sensibilisés
	Distribution d'un document de présentation aux agents Newsletter	MI	500																							280 agents formés
	Ateliers	MI	500	MI	500	MI	500																			
	TOTAL		500	500	500	500																				
MOINS JETER, MIEUX TRIER																										
	Sensibiliser élus et agents aux O déchet papier																									100% sites tri des emballages/papier/fermes testables
	Dématiser les documents	MI																								
	Inclure et accompagner à l'achat de produits réutilisables																									
	Hamonomiser le tri sur tous les sites de la CC	MI	500	250																						60 agents formés à l'utilisation du matériel
	Trier la fraction fermentescible sur tous les sites de la CC	MI	540																							100% agents sensibilisés thématiques tri et compostage
	Former les agents à l'utilisation optimum du matériel																									
	Créer des partenariats avec des associations pour don de matériel	MI																								2 partenariats/an
	TOTAL		1040	250	250																					
ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ÉCO-RESPONSABLES																										
	Créer un kit événementiel		250																							15 événements / an accompagnés
	Accompagner les directions organisatrices		500	100	100	MI	MI																			
	Animations		MI	MI	MI	MI	MI																			
	TOTAL		750	100	100																					
DÉVELOPPER LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS COMMUNAUTAIRES																										
	Privilegier le broyage des déchets verts	MI	MI																							
	Formations		1000																							100% des agents espaces verts formés
	Mise en œuvre d'un plan de gestion différenciée		MI	MI																						
	Informier sur les bonnes pratiques																									
	TOTAL		1000																							
ENGAGER																										
	Charte d'éco-exemplarité																									100% des agents signataires
	TOTAL																									
MUTUALISER LES MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET MATÉRIELS AVEC LES COMMUNES																										
	Recenser les moyens mutualisables																									
	Mise en place de partenariats																									15 partenariats
	TOTAL																									6 équipements mutualisés
INTÉGRER LES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX DANS LES ACHATS PUBLICS																										
	Informations des élus et des agents aux critères environnementaux																									35 marchés / an avec critères environnementaux
	Participation aux réseaux de la commande publique responsable		MI	MI	1000																					30 critères environnementaux identifiés
	Réaliser un catalogue de critères environnementaux																									30 agents et 30 élus formés
	Communiquer sur les enjeux																									
	TOTAL		1000	1000																						
	TOTAL AXE 2	0	4290	1 850	850	500	0	0	0																	

AXE 3 : BIODÉCHETS																									
ORDRE PRIORITY	ACTIONS	DÉPENSES					RECETTES					COUTS ÉVITÉS					OBJECTIFS								
		2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027										
	DÉVELOPPER L'ACTION DE BROYAGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES																								
	Location / mise à disposition broyeurs	60000	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	15000	30000	54180	54700	55260	55800	1 297 jours d'utilisation de broyeurs		
	Former à l'utilisation des broyeurs et créer une notice Communiquer		MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI							900 personnes sensibilisées		
	Créer des partenariats avec les communes	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI									
	Organiser des journées broyage dans les communes	100	500	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000							-25% de déchets verts		
	Réaliser des animations	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI									
	TOTAL	60100	100	1 500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	15000	30000	54180	54700	55260	55800			
	FACILITER LE COMPOSTAGE																								
	Vente / don de composteurs	14700	30000	30000	30000	30000	30000	30000	30000	30000	30000	30000	30000	30000	30000	30000	12000	33600	43200	60000	84000	108000	128000	2 600 composteurs distribués	
	Journée distribution dans les communes	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI								65 ateliers de sensibilisation	
	Communication	100	500	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000									
	Développer le compostage partagé	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI									
	Former des référents compostage		1000	1000																					
	Participer à l'évènement national Tous au compost	1000	1500	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000								- 50 % de fraction fermentescible dans les OM	
	Participer au réseau compost citoyen	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI									
	TOTAL	15800	33000	34000	33000	33000	33000	33000	33000	33000	33000	33000	33000	33000	33000	33000	12000	33600	43200	60000	84000	108000	128000		
	DÉCHÈTRIERS LIEUX DE COMMUNICATION																								
	Former les gardiens aux thématiques de la prévention des déchets		MI																					900 personnes sensibilisées	
	Créer des outils de communication spécifique		500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500									
	Réaliser des journées de démonstration et des expositions		MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI									
	TOTAL		500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500									
	JARDINAGE AU NATUREL																								
	Accompagner à la mise en place de jardin au naturel partagé		MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI									6 porteurs de projet de jardin partagé au naturel
	Réaliser des ateliers sur le jardinage au naturel		MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI									870 personnes sensibilisées
	Organiser des visites de sites existants		MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI									
	Communiquer		500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500									
	TOTAL		500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500									
	TOTAL AXE 2	75900	34100	36500	35500	35500	35500	35500	35500	35500	35500	35500	35500	35500	35500	35500	8000	48600	73200	114180	138700	163260	189800		

AXE 4 : GASPILLAGE ALIMENTAIRE																		
ORDRE PRIORITY	ACTIONS	DÉPENSES					RECETTES					COÛTS ÉVITÉS					OBJECTIFS	
		2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027			
	MISE EN PLACE D'UNE PROCÉDURE D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ																	
	Définir l'accompagnement et ses modalités	MI																27 structures accompagnées
	Communiquer sur l'accompagnement	MI	MI	MI	MI	MI												54 animations réalisées
	Mise en œuvre de l'accompagnement : diagnostic / plan d'actions / sensibilisation / suivi	200	200	200	200	200										4800	12000	12000
	Former les agents	MI	MI	MI	MI	MI												81 agents formés
	TOTAL	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	4800	12000	12000
	SENSIBILISER LA POPULATION AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE																	
	Créer des outils de communication	100	300	300	300	300										12000	33600	43200
	Réaliser des ateliers anti-gaspi	MI	MI	MI	MI	MI												60000
	Promouvoir des journées anti-gaspi		MI	MI	MI	MI												84000
	Créer une plateforme interactive d'échange			MI														
	TOTAL	0	100	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	23400	11700	11700
	FAMILLES 0 DÉCHET ALIMENTAIRE																	
	Identifier les familles		MI															
	Lancement de l'opération			MI														
	Accompagnement des familles		MI	MI	MI	MI												
	Communication		200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200			
	TOTAL		200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200			
	TOTAL AXE 2	0	300	700	700	700	700	700	700	700	700	700	700	700	700	4800	35400	23700
																0	23700	23700
																		5 familles 0 déchet alimentaire /an
																		30 communications aux usagers sur le thème

AXE 5 : ÉDUCATION																	
ORDRE PRIORITY	ACTIONS	DÉPENSES					RECETTES					COÛTS ÉVITÉS					OBJECTIFS
		2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027		
	INFORMER ET DONNER DU SENS															6 formations 100% des sites concernés 75 ateliers 100% des agents 1750 enfants sensibilisés	
	Identifier les différents temps/cible par structure																
	Former les agents			MI			MI										
	Créer les outils (kits...)			500			500										
	Réaliser les ateliers						MI										
	TOTAL			500			500										
	MOBILISER LES PARTENAIRES																
	Identifier des partenaires	MI															
	Définir le champs d'intervention et son contenu	MI															
	Mettre en place les partenariats																
	Mise en œuvre des actions	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	6 conventions par an 105 ateliers 2700 enfants sensibilisés	
	TOTAL	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000		
	BAISSER LA PRODUCTION DES DÉCHETS DES LIEUX D'ACCUEIL DES ENFANTS ET AUGMENTER LEUR VALORISATION																
	Répertorier les différents lieux d'accueil et leur gestion des déchets		MI														
	Communiquer sur l'accompagnement		MI				MI										
	Réaliser l'accompagnement (diagnostic, plan d'actions, suivi)		800	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000		
	Dématiser les inscriptions			MI													
	Inciter à l'achat de produits réutilisables																
	Mise en place des pré-collecte papiers		17000	17000	17000	17000	17000	17000	17000	17000	17000	17000	17000	17000	17000		
	Créer des partenariats pour la bourse au partage de mobiliers			MI			MI				MI			MI			
	TOTAL	17000	17800	18000	18000	18000	18000	18000	18000	18000	18000	18000	18000	18000	18000	* A définir après diagnostic quantitatif	
	ENGAGER																
	Créer une charte	MI															
	Faire signer la charte		MI				MI				MI			MI			
	Communiquer sur les actions pour valoriser		MI				MI				MI			MI			
	Labelliser		MI				MI				MI			MI			
	TOTAL																
	TOTAL AXE 5	17000	27800	28500	28000	28500	28000	28500	28000	28500	28000	28500	28000	28500	28500	A définir après diagnostic quantitatif	

AXE 6 : PROFESSIONNELS

ORDRE PRIORITÉ	ACTIONS	DÉPENSES					RECETTES					COÛTS ÉVITÉS					OBJECTIFS
		2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027		
AXE 6 : PROFESSIONNELS																	
	MOBILISER LES ACTEURS																
	Identifier les acteurs potentiels		MI														
	Définir les modalités d'organisation du réseau		MI														
	Construire en mode réseau			MI	MI	MI	MI	MI	MI								25 participants au réseau
	TOTAL																
	BAISSER LA PRODUCTION DES DÉCHETS DES ENTREPRISES ET AUGMENTER LEUR VALORISATION																
	Identifier les entreprises à fort potentiel		MI														
	Réaliser un plan d'actions par typologie de déchets		MI														
	Inscrire les entreprises dans la démarche			MI	MI	MI	MI	MI	MI								
	Accompagner les entreprises volontaires			MI	MI	MI	MI	MI	MI								
	Communiquer sur les actions et les résultats			MI	MI	MI	MI	MI	MI								
	Créer un kit par entreprise pour diffusion				1500	1500	1500	1500	1500								
	TOTAL				1500	1500	1500	1500	1500								
																	* A définir après diagnostic quantitatif
	VALORISER LES ENTREPRISES VERTUEUSES ET LES RENDRE RELAIS																
	Identifier les entreprises vertueuses		MI														
	Promouvoir leurs actions			500	500	500	500	500	500								
	Labelliser				MI	MI	MI	MI	MI								
	TOTAL			500	500	500	500	500	500								
	TOTAL AXE 6			500	2000	2000	2000	2000	2000								A définir après diagnostic quantitatif

AXE 7 : 3 R

ORDRE PRIORITÉ	ACTIONS	DÉPENSES										RECETTES										COÛTS ÉVITÉS						OBJECTIFS
		2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027						
	COMMUNIQUER POUR CHANGER LES COMPORTEMENTS																											
	Informé sur les enjeux des 3 R			MI																								
	Communiquer sur le faire soi-même				MI																							
	Communiquer sur l'annuaire Répar'acteurs					MI																						
	Actions SERD			500	500	500	500	500																				
	Communiquer sur les achats Eco-responsables					MI																						
	TOTAL			500	500	500	500	500																				
	ENCOURAGER LE RÉEMPLOI ET LA PARTAGE DES BIENS ENTRE LES HABITANTS																											
	MI																											
	Groupes de travail																											
	Mise en place d'une intranet CC pour la mutualisation des biens et services			MI																								
	Mise en place d'une plateforme usagers pour la mutualisation des biens et services				MI																							
	Communiquer sur la plateforme			MI	MI	MI	MI	MI																				
	Guide du réemploi				500				200																			
	TOTAL				500				200																			
	GRATIFÉRIAS																											
	MI																											
	Définir la méthodologie à appliquer																											
	En place des partenariats avec les communes et les associations			MI	MI	MI	MI	MI																				
	Préparer , communiquer et accueillir les objets				MI	MI	MI	MI																				
	Communiquer			500	500	500	500	500																				
	Gratiférias			1000	1000	1000	1000	1000																				
	TOTAL				1500	1500	1500	1500	1500																			
	MISE EN PLACE DE CAISSONS DE RÉEMPLOI / RÉPARATION																											
	MI																											
	Définir des modalités de partenariats																											
	Signer les conventions				MI	MI	MI	MI																				
	Former les gardiens de déchèteries					MI																						
	Mise en place des caissons de réemploi			5000	MI	MI	MI	MI																				
	Communiquer			100	MI	MI	MI	MI																				
	TOTAL			5100																								
	ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES CAFÉS RÉPARATIONS																											
	MI																											
	Groupes de travail																											
	Communiquer																											
	Réaliser des ateliers pendant les cafés réparation			100	100	100	100	100																				
	Accompagner			MI	MI	MI	MI	MI																				
	TOTAL			100	100	100	100	100	100																			
	TOTAL AXE 7		5200	600	2600	2100	2300	2100	2100																			
	A définir après diagnostic quantitatif																											

AXE 8 : OBSERVATIONS / ÉVALUATIONS																	
ORDRE PRIORITÉ	ACTIONS	DÉPENSES							RECETTES							OBJECTIFS	
		2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027		
	CARACTÉRISER LES DÉCHETS POUR IDENTIFIER ET OPTIMISER																1 caractérisation des encombrants / an 1 caractérisation des OM tous les 2 ans
	Rédiger un cahier des charges caractérisation OM		MI														
	Réalisation d'une consultation caractérisation OM		MI														
	Mise en œuvre des caractérisations OM			8000				8000							8000		
	Rapport d'étude caractérisation					X									X		
	Définir des modalités de caractérisation des encombrants	MI															
	Caractérisation des encombrants	MI															
	Réaliser bilan caractérisation des encombrants	MI															
	Communiquer sur les résultats	MI															
	TOTAL			8000				8000							8000		
	RÉALISER UNE VEILLE SUR LES PROJETS INNOVANTS ET DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ SI OPPORTUN																
	Mise en place d'une procédure de veille	MI															
	Communiquer sur la veille	MI															
	Rédaction du cahier des charges	MI															
	Marché		15000														
	Étude et COPIL	MI															
	Bilan étude	MI															
	Présenter en réunion VP	MI															
	Décision	MI															
	TOTAL		15000					15000									
	TARIFICATION DES PROFESSIONNELS EN DÉCHÈTÈRES; LEVIER DE PRÉVENTION DES DÉCHÈTS																
	Groupe de travail	MI															
	Recueil des données	MI															
	Présentation de l'étude	MI															
	Définition des actions d'optimisation	MI															
	Mise en œuvre des actions	MI															
	Suivi																
	TOTAL																* A définir après diagnostic quantitatif A définir après diagnostic quantitatif
	TOTAL AXE 8		15000		23000			15000		8000				0		8000	

AXE 9 : COLLECTES / TRAITEMENT																											
ORDRE PRIORITY	ACTIONS	DÉPENSES					RECETTES					COÛTS ÉVITÉS					OBJECTIFS										
		2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027												
	NOUVEAU MODE DE COLLECTE - MISE EN PLACE DU PROCESSUS D'OPTIMISATION AVEC ÉVALUATION ET ÉTUDES DES PISTES D'AMÉLIORATION																										
	Comité de suivi		MI																								
	Mise en place des indicateurs et de leur suivi		MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI						
	Définir les pistes d'amélioration			MI																							
	TOTAL																										
	HARMONISATION ET APPLICATION DU RÈGLEMENT DE COLLECTE																										
	Mise en place d'une procédure d'optimisation		MI																								
	Rédaction et adoption du règlement de collectes		MI																								
	Communication du règlement de collecte		5000																								
	Mise en œuvre de la procédure d'optimisation		MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI	MI		
	TOTAL		5000																								
	ÉTUDE DE L'IMPACT DE LA GÉNÉRALISATION DE LA COLLECTE DES BIODÉCHETS ET DES CARTONS																										
	Réaliser le diagnostic des collectes		MI																								
	Étudier l'impact de la généralisation de la collecte de biodéchets			MI																							
	Étudier l'impact de la généralisation de la collecte des cartons			MI																							
	Présentation en réunion VP			MI	MI																						
	Décision			MI	MI																						
	TOTAL																										
	REVALORISATION DES BONS GRAVATS																										
	Présenter en réunion VP		MI																								
	Action test avec la commune de Caunay		MI																								
	Réalisation du diagnostic		MI																								
	Mener une réflexion à l'échelle du territoire			MI																							
	Décision			MI																							
	TOTAL																										
	TOTAL AXE 9		5000																								

ORDRE PRIORITÉ	AXE 10 : INSTRUMENTS ÉCONOMIQUES																					OBJECTIFS					
	ACTIONS		DÉPENSES										RECETTES														
			2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027											
REDEVANCE SPÉCIALE, LEVIER DE LIMITATION DE LA PRODUCTION DES DÉCHETS																											
		Généraliser la RS	4605																								
		Suivre et étudier des pistes d'amélioration		MI																							
		Mettre en oeuvre les améliorations éventuelles		MI																							
		Créer d'un document d'information		MI																							
		Communiquer sur la mise à disposition du document		MI	MI				MI																		
		Diffuser le document		4700	200				MI																		
		TOTAL	4605	4700	200				200																		
ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS DANS LE CADRE DE LA TARIFICATION EN DÉCHÈTERIES																											
		Réaliser une étude d'impact		MI																							
		Identifier les pistes d'amélioration et mettre en oeuvre		MI																							
		Identifier les apports principaux		MI	MI				MI																		
		Proposer une accompagnement		MI	MI				MI																		
		TOTAL																									
EXPLIQUER LA TEOM																											
		Groupes de travail		MI																							
		Réaliser un document d'information		4000																							
		Distribution à l'ensemble des foyers		MI																							
		TOTAL		4000																							
ÉVALUATION DE LA TEOM ET ÉTUDE DES PISTES D'AMÉLIORATION																											
		Comité de suivi		MI	MI																						
		Évaluation		MI																							
		Identification des pistes d'amélioration		MI																							
		TOTAL																									
MATRICE COMPTA COÛT, OUTILS DE GESTION ET DE COMMUNICATION																											
		Compléter la matrice compta coût		MI	MI				MI																		
		Communiquer sur les coûts		MI	MI				MI																		
		TOTAL																									
TOTAL AXE 10																											
			4605	8700	200				200																		
A définir après diagnostic quantitatif																											
6 050 documents distribués																											
* A définir après diagnostic quantitatif																											
25 entreprises accompagnées																											
* A définir après diagnostic quantitatif																											
100% des ménages informés																											
15 participants au comité de suivi																											
1 matrice / an																											
A définir après diagnostic quantitatif																											

Les objectifs chiffrés

Ordures Ménagères	2019 181 kg/hab.	2027 154 kg/hab.	2019/2027 - 15 %
Emballages	2019 22 kg/hab.	2027 24 kg/hab.	2019/2027 + 10%
Papier	2019 21 kg/hab.	2027 19 kg/hab.	2019/2027 - 10 %
Verre	2019 39 kg/hab.	2027 39 kg/hab.	2019/2027 =
OMA	2019 263 kg/hab.	2027 236 kg/hab.	2019/2027 - 10 %
* Déchets déchèteries	2010 195 kg/hab.	2027 175 kg/hab.	2010 / 2027 : - 10% 2019/ 2027 : - 39%
* DMA (hors gravats)	2010 486 kg/hab.	2027 411 kg/hab.	2010 / 2027 : - 15% 2019/ 2027 : - 25%